

**l'éditorial
d'Arlette
Laguiller**

en page 3

Prolétaires de tous les pays, unissez-vous !

**UNITÉ
OUVRIÈRE**
UNION COMMUNISTE (trotskyste)



Hebdomadaire - paraît le vendredi - n° 1713 - 11 mai 2001 - prix : 9F

Les patrons licencient en rafales...

**IL N'EST PLUS
TEMPS DE PLEURER,
NI DE SUPPLIER,
IL FAUT LEUR
FAIRE PEUR**



**La torture en Algérie : un
demi-siècle d'hypocrisie**
(pages 8 et 9)

SOMMAIRE

Leur société

- 4 - Une déclaration d'Arlette Laguiller
 - Marchands de canons «made in France»
 - Chirac vers la présidentielle
- 6 - Le salaire des patrons
 - Affaire Nezzar (suite)
- 8 - La torture en Algérie

Dans le monde

- 5 - Algérie: en Kabylie, rien n'est réglé
- 7 - Etats-Unis:
 - croissance, ralentissement ou récession
 - «La guerre des étoiles»
- 9 - Algérie: la responsabilité de l'impérialisme français
 - Afrique: la situation sanitaire

Enseignement

- 10 - Collège Jean-Vilar (la Courneuve, Seine-Saint-Denis)
 - Ecole de La Nacelle (Corbeil-Essonnes)
 - Courrier des lecteurs

Licenciements

- 11 - Pour l'interdiction des licenciements
 - Moulinex - Brandt

Eau

- 12 - Eau trop chère

Dans les entreprises

- 12 - Ethicon (Auneau, Eure-et-Loire)
 - Lever
- 13 - France Télécom
 - Péchiney (Marignac, Haute-Garonne)

Il y a 20 ans

- 14 - 10 mai 1981, l'élection de Mitterrand

Lire

- 15 - *Hommes et choses de la Commune*, de Maurice Dommanget

Voir

- 15 - *Liam*, de Stephen Frears; *A la rencontre de Forrester*, de Gus Van Sant, avec Sean Connery et Rob Brown

Fête de L.O.

- 16 - 2, 3, et 4 juin: le programme

Campagne pour un commerce équitable et des produits «éthiques»

C'EST LE CAPITALISME QU'IL FAUT RENVERSER

L'association non-gouvernementale Max Havelaar vient de lancer une campagne pour le «commerce équitable» du 27 avril au 13 mai.

Max Havelaar, association irlandaise dont la branche française a été créée en 1992, est une des associations qui sont à l'initiative de la «plate-forme du commerce équitable» qui, en 1998, a lancé la campagne des «produits éthiques».

Cette association compte au nombre de celles qui, comme Artisans du Monde et bien d'autres, dénoncent l'échange inégal entre pays riches et pays pauvres qui jette dans la misère des millions de petits producteurs au profit des trusts impérialistes. Elles multiplient les campagnes de dénonciation, et rentrent aussi en contact avec des petits producteurs d'Haïti, du Pérou, du Guatemala ou du

Mexique pour leur acheter leurs produits sans passer par des intermédiaires et donc à un meilleur prix pour ces petits producteurs.

Ces associations sont aussi à l'initiative de la campagne pour «l'éthique de l'étiquette» qui dénonce les produits fabriqués grâce à l'exploitation d'enfants ou dans un cadre où les libertés syndicales ne sont pas reconnues.

Leur mérite est bien sûr de dénoncer toutes ces injustices. Mais, il est bien difficile de trouver des biens produits dans des conditions moralement acceptables. Car, dans le système capitaliste, tout, des voitures aux aliments surgelés, est

le fruit de l'exploitation du travail humain, même s'il existe des degrés divers dans cette exploitation. Quant au commerce «équitable», il ne représente que 0,008 % du commerce mondial - à peine une goutte d'eau dans l'océan du pillage systématique des pays pauvres par les trusts des pays riches. Pour le directeur de l'association Max Havelaar en France, Victor Ferreira, «le commerce équitable se positionne aujourd'hui clairement comme l'un des outils de régulation du commerce international fondé sur le pouvoir et la mobilisation des consommateurs-citoyens.» Mais que signifie «réguler le commerce» dans la société capitaliste où ce sont les Etats, instruments des trusts, qui sont seuls maîtres des règles du jeu?

Le vrai problème n'est ni de réguler le commerce ni de moraliser la production, qui reposent l'un et l'autre sur l'exploitation capitaliste, mais bien de renverser le capitalisme lui-même.

A. R.

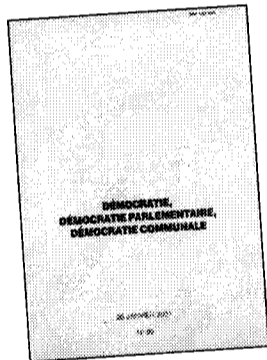
LE SATURNISME MENACE DANS LES QUARTIERS PAUVRES

Présentant ses projets à la presse, Marie-Noëlle Lienemann, la nouvelle secrétaire d'Etat au Logement, a souligné sa volonté de supprimer en cinq ans ce qu'elle nomme «des logements indignes» en commençant dans les villes où les habitations insalubres sont les plus nombreuses et les plus concentrées, comme Paris, Lyon et Marseille.

Des mesures précises pour combattre le saturnisme, maladie provoquée par le plomb contenu dans des peintures anciennes et en mauvais état, devront être prises. Par exemple, dans l'agglomération lyonnaise, un tiers des 600000 logements, bâtis avant 1948, serait concerné. Le problème est que les analyses et, s'il y a lieu, les travaux de décontamination à entreprendre au cas où la concentration de plomb excéderait 1 milligramme par cm² ne sont pas gratuits: 150 francs le mètre carré pour des travaux de décontamination. Pour des petits propriétaires, la note peut s'avérer très salée. D'autant qu'il faut aller loger ailleurs durant les travaux qui peuvent durer jusqu'à trois semaines pour un appartement de 80 m².

Il est pour le moins curieux que les pouvoirs publics, réalisant les dangers potentiels de saturnisme dans de nombreuses localités, prévoient des règlements contraignants concernant les analyses et les travaux nécessaires mais pas les financements qui seuls permettraient de les engager rapidement et pour la santé de tous.

A. V.



LES BROCHURES DU CERCLE LÉON TROTSKY

Notre dernière brochure:

N° 89: Démocratie, démocratie parlementaire, démocratie communale.
(Exposé du Cercle Léon Trotsky du 26 janvier 2001)

Prix: 10 F - Envoi contre 12 F en timbres par brochure.

FÊTES DE LUTTE OUVRIÈRE

• BOURGES

Samedi 12 mai
à partir de 16 h 30

Salle Germinal
(rue Henri-Sellier)

• PERPIGNAN

Dimanche 13 mai
à partir de 11 heures

Sur le terrain de la chapelle
Saint-Pierre à CLAIRA
(près de Perpignan)

LUTTE OUVRIÈRE

Union Communiste (Trotskyiste) - membre de l'Union Communiste Internationaliste

L'Union Communiste (trotskyiste) qui édite *Lutte Ouvrière*, nom sous lequel elle est connue en tant qu'organisation politique, regroupe des militants pour qui le communisme et le socialisme sont le seul avenir possible pour l'humanité menacée par les crises, l'épuisement des matières premières et des milieux naturels et les guerres dus à l'anarchie de la société actuelle divisée en classes sociales, minorité d'exploiteurs d'un côté et majorité d'exploités de l'autre. Une société qui repose sur la concurrence économique et l'égoïsme individuel.

Pour les militants de *Lutte Ouvrière*, le socialisme est aussi éloigné des politiques conservatrices de Mitterrand-Jospin que le communisme l'est de l'image qu'en a donnée la dictature stalinienne qui a régné en URSS.

Nous sommes convaincus que les travailleurs sont seuls capables de remplacer le capitalisme par une société libre, fraternelle et humaine car ils constituent la majorité de la population et n'ont aucun intérêt au maintien de l'actuelle société. Mais pour cela ils devront détruire l'appareil d'Etat de la bourgeoisie, c'est-à-dire son gouvernement mais aussi ses tribunaux, sa police, son armée pour créer un régime où les masses populaires exerceront elles-mêmes le pouvoir en assurant un contrôle démocratique de tous les rouages de l'économie.

Nous disons aussi que les travailleurs n'ont pas de patrie et qu'un peuple qui en opprime un autre ne peut être un peuple libre. C'est pourquoi les militants qui animent ce journal s'affirment trotskystes, du nom du compagnon et continuateur de Lénine, qui a combattu le stalinisme dès son origine et a péri assassiné pour n'avoir jamais cédé. Nous sommes convaincus que c'est la seule façon d'être aujourd'hui réellement internationalistes, et communistes et socialistes révolutionnaires.

Adresser toute correspondance à:

LUTTE OUVRIÈRE - B.P. 233 - 75865 PARIS CEDEX 18 - FRANCE

LUTTE OUVRIÈRE SUR INTERNET

<http://www.lutte-ouvriere.org> e-mail: journal@lutte-ouvriere.org

La Société d'Éditions de *Lutte Ouvrière* - BP 233, 75865 PARIS CEDEX 18. Tél. 01 44 83 08 83 est une SARL au capital de 50 000 F, durée cinquante ans, à partir du 1^{er} janvier 1970. Gérant: Michel Rodinson. Associés: René Marmaros, Isaac Szmulowicz, Jean-Claude Hamon. Directeur de publication et responsable de la rédaction: Michel Rodinson. Tirage: 13000 exemplaires. Composition: [Et Associés]. Impression: Roto de l'Île-de-France, 3 rue du Parc 93150 La Blanc-Mesnil - 01 48 14 21 65. Commission paritaire des publications n° 64 985.

SOUTENEZ LUTTE OUVRIÈRE!

Les chèques de soutien à *Lutte Ouvrière* doivent être libellés à: Jean-Paul Rigollet, mandataire financier de *Lutte Ouvrière*, et à envoyer à: LUTTE OUVRIÈRE - BP 233 - 75865 PARIS CEDEX 18. Jean-Paul Rigollet a été déclaré le 23 décembre 1994 mandataire financier du parti «Lutte Ouvrière» conformément à la loi. Celle-ci dispose qu'il est seul habilité à recueillir les dons de personnes identifiées, et que tout don de plus de 1000 F consenti à un mandataire doit être versé par chèque.

ABONNEMENTS À LUTTE OUVRIÈRE ET LUTTE DE CLASSE

	LUTTE OUVRIÈRE		LUTTE DE CLASSE
	1 an	6 mois	(1 an soit 10 n°)
France DOM-TOM	300 F	160 F	100 F
DOM-TOM, voie aérienne	390 F	200 F	140 F
Europe (soit zone postale 1)	420 F	210 F	100 F
Autres pays, voie ordinaire			
- Afrique francophone, Moyen-Orient, USA, Canada (soit zone 2)	450 F	230 F	140 F (comme voie aérienne)
- Autres pays d'Afrique, Amérique Centrale et du Sud, Japon, Asie du Sud-Est (soit zone 3)	520 F	270 F	140 F
- Océanie (soit zone 4)	540 F	280 F	140 F
Autres pays, voie aérienne			
- Afrique francophone, Moyen-Orient, USA, Canada (soit zone 2)	480 F	250 F	140 F
- Autres pays d'Afrique, Amérique Centrale et du Sud, Japon, Asie du Sud-Est (soit zone 3)	540 F	280 F	170 F
- Océanie (soit zone 4)	660 F	340 F	210 F

Envois sous pli fermé: tarifs sur demande

BULLETIN D'ABONNEMENT

NOM:
 PRÉNOM:
 ADRESSE:
 CODE POSTAL et VILLE:
 COMPLÉMENT D'ADRESSE:
 Je m'abonne à: **LUTTE OUVRIÈRE - LUTTE DE CLASSE**, pour une durée de:
 (rayer la mention inutile).
 Ci-joint la somme de:
 Règlement:
 - par chèque bancaire ou postal à l'ordre de MICHEL RODINSON,
 - par virement postal à MICHEL RODINSON, CCP 6 851 10 R - PARIS.

**L'éditorial
d'Arlette
LAGUILLER**

IL N'EST PLUS TEMPS DE PLEURER, NI DE SUPPLIER, IL FAUT LEUR FAIRE PEUR

■ On n'en finirait plus d'énumérer les licenciements collectifs, les fermetures d'entreprises qui se succèdent depuis deux semaines et qui sont annoncés pour les semaines à venir. Et rien ne dit que cela s'arrêtera là.

Aujourd'hui, tout travailleur est un licencié en puissance car les actionnaires veulent toujours plus. Il leur faut des bénéfices, encore des bénéfices, toujours des bénéfices. Non seulement des bénéfices en augmentation, mais des bénéfices supérieurs à ceux de leurs concurrents. Sinon ces actionnaires vendent leurs actions pour acheter celles qui montent.

Et on le voit, le meilleur moyen qu'ont ces messieurs du capital pour faire monter leurs actions, c'est de programmer de plus en plus de licenciements, car plus ils produisent avec moins de travailleurs, plus ils empêchent. D'où l'augmentation des cadences, l'intensification du travail même dans les emplois qui peuvent apparaître les plus protégés, comme dans les bureaux, les services publics, ou même les administrations.

Les sages-femmes n'accouchent pas encore les bébés à la chaîne. Mais là aussi il faut accoucher plus de mamans avec moins de sages-femmes. Et dans les maternités privées c'est pire que dans les maternités publiques.

L'automobile est le seul secteur qui paraît protégé, à l'heure actuelle, contre les licenciements. Mais pas contre la chasse aux temps morts, la suppression des pauses, l'intensification du travail et l'augmentation des accidents.

Mais que demain la Bourse fléchisse, et les milliers d'intérimaires qui travaillent dans l'automobile seront licenciés, à moins que ces messieurs de Renault ou de la famille Peugeot préfèrent garder les jeunes intérimaires et balancer les tra-

vailleurs de plus de 50 ans.

Tout le monde sait qu'ils en sont capables.

Les propriétaires, les actionnaires, les dirigeants de ces entreprises sont des salauds sans cœur et sans entrailles.

Alors, la question qui se pose est : « Est-ce que le monde du travail va se laisser faire indéfiniment ? »

Ne pas se laisser faire, c'est interdire les licenciements. C'est réquisitionner les entreprises qui font des profits et qui osent licencier quand même.

Il faut dire « halte » à la dictature des actionnaires. Il faut commencer par réquisitionner les profits car, pour ne citer que Danone, rien qu'avec un an de ses profits on pourrait payer les 1 500 travailleurs menacés de licenciement jusqu'à leur retraite.

Alors, pourquoi protéger les actionnaires, et pas les travailleurs ? Pourquoi, à la dictature des actionnaires, n'opposons-nous pas la démocratie du monde du travail ? Le gouvernement de Lionel Jospin ne le fait pas, et ne le fera pas. Il dit que c'est impossible et propose seulement un peu de pommade sur le désespoir de ceux qui sont jetés à la rue. Nous ne l'accepterons pas toujours, et il est urgent de réagir.

Le Parti Communiste proteste un peu contre l'attitude du gouvernement, mais il ne cherche pas à le contraindre. Il dit qu'il ne peut pas quitter le gouvernement. Mais qui parle de cela ? Sans l'appui des députés communistes, Lionel Jospin n'aurait pas de majorité. Alors, c'est à lui de choisir s'il préfère passer le pouvoir à la droite, ou s'il se met dans le camp des travailleurs.

Mais croire à cela, c'est croire à des contes pour enfants.

Lionel Jospin est dans le camp des actionnaires contre les travailleurs.

De premières réactions du monde du travail sont envisagées le mardi 22 mai. La CGT appelle à une journée nationale d'actions de tous les travailleurs, quelle que soit leur branche professionnelle ou leur situation, qu'ils soient menacés ou pas dans l'immédiat de licenciement. Elle appelle à des grèves limitées ou de 24 heures, à des manifestations partout en France et à tous les types d'action possibles. Il faut que les travailleurs répondent à cet appel, et jugent sévèrement les syndicats qui ne s'y rendraient pas. Pour sa part Lutte Ouvrière y appelle sans réserve.

Il est prévu que cette journée ne restera pas sans lendemain, car le samedi 9 juin plusieurs organisations politiques, dont le Parti Communiste, Lutte Ouvrière, et quelques autres, ainsi que des organisations syndicales, dont en particulier les sections syndicales de Danone, d'AOM et de Marks et Spencer, appellent à une manifestation centrale, nationale, à Paris. Ce doit être la deuxième étape d'une mobilisation générale du monde du travail. Cette deuxième étape doit préparer une suite encore plus forte, car il faut menacer le patronat et le gouvernement dit de gauche, et aussi les hommes politiques de droite qui sont à l'affût des défaillances de la gauche, mais ne feraient rien pour les travailleurs, car ils sont inféodés à la bourgeoisie et au patronat, quand ils ne sont pas actionnaires eux-mêmes.

Seules des mobilisations successives, et de plus en plus puissantes, de tous les travailleurs feront suffisamment peur à tous ces gens-là pour qu'ils sacrifient un peu de leurs profits, et que ce soit leurs plans de licenciements qu'ils mettent dans leur poche.

Arlette LAGUILLER

Une déclaration d'Arlette LAGUILLER

Selon des propos publiés par *Le Parisien* du vendredi 4 mai, Daniel Vaillant, ministre de l'Intérieur, aurait déclaré que « *Lutte Ouvrière a des pratiques politiques très singulières et n'est pas membre du champ démocratique. Avez-vous entendu parler d'un congrès ? Avez-vous vu des militants qui débattent et votent ? Il faut être sans faiblesse quand on découvre ce type de logique.* »

Si le ministre de l'Intérieur a bien dit cela, on peut se demander ce que font les Renseignements Généraux. Lutte Ouvrière tient un congrès annuel depuis sa création en 1968. La date et le lieu en sont pratiquement les mêmes chaque année, les textes adoptés sont publiés dans notre mensuel *Lutte de Classes* tous les ans.

Certes, à ce congrès la presse n'est pas invitée. Mais tous les partis politiques, y compris le Parti Socialiste,

tiennent à huis clos une partie, souvent la plus importante, de leurs débats et de leurs votes, où ni le public ni la presse ne sont admis.

D'ailleurs il suffit de regarder la télévision ou de lire les journaux pour vérifier qu'en dehors de quelques discours de dirigeants à la tribune, la télévision surtout ne montre que des déclarations dans les couloirs et jamais l'ensemble des discussions ni des votes.

Lutte Ouvrière est la seule organisation politique à tenir un

congrès chaque année, auquel, en plus des délégués régulièrement élus dans des assemblées locales, nombre de nos militants peuvent assister dans la mesure des places disponibles.

Comme l'immense majorité de nos militants, donc de nos délégués sont des salariés, bien souvent des employés et des ouvriers, nos congrès sont forcément limités à un week-end déplacements compris. Nous ne pouvons donc nous permettre à la fois des séances où nous inviterions la presse à une représentation, accompagnée ou pas d'un vin d'honneur, et d'autres à huis clos.

Au moins un ouvrage a été publié par un responsable du Parti Socialiste qui a assisté, au temps où il était trotskyste, à l'un de nos congrès. Bien sûr il était très critique, mais il sait où s'est tenu ce congrès et où se tiennent tous les

autres.

Alors si les Renseignements Généraux ne veulent pas renseigner M. Vaillant, nous pouvons très bien lui communiquer les dates et lieux de notre prochain congrès, sans toutefois l'inviter ou inviter ses informateurs négligents.

J'ajouterai que la phrase « *il faut être sans faiblesse quand on découvre ce type de logique* » n'est peut-être pas rapportée littéralement par *Le Parisien*, mais elle me surprend. Que veut dire « *sans faiblesse* », dans la bouche d'un ministre de l'Intérieur ? Ce terme présage-t-il la répression à la place de la discussion ? Serait-ce cela le « *champ démocratique* » ?

En ces temps de révélations sur la connaissance de François Mitterrand, ministre de la Justice d'un gouvernement socialiste, de

certaines actes de l'armée française à l'époque de la guerre d'Algérie, cela fait froid dans le dos.

Si toutes les déclarations actuelles de dirigeants du Parti Socialiste contre Lutte Ouvrière, si celle de Daniel Vaillant espèrent dissuader certains de nos électeurs de voter pour ma candidature lors des Présidentielles, que compte donc faire le ministre de l'Intérieur contre tous les abstentionnistes des quartiers populaires qui, lors des élections municipales, ont été un facteur bien plus important du relatif échec de la gauche que les scores de Lutte Ouvrière ?

Va-t-il envoyer la police pour les obliger à voter ?

Arlette LAGUILLER

MARCHANDS DE CANONS « MADE IN FRANCE »

La France est depuis des dizaines d'années le troisième pays exportateur d'armes, derrière les Etats-Unis et la Russie. Et c'est dans le Tiers-Monde que sont situés ses principaux clients.

Le ministère de la Défense a publié quelques chiffres sur les années 1990-1999. Pour ces neuf années, les commandes d'armement à l'exportation ont représenté 334 milliards de francs. Cela représente entre 12 et 15% du marché mondial dans cette branche.

Les principaux clients sont des dictatures, en particulier des pays pétroliers du golfe Persique. Les Emirats Arabes Unis viennent en tête avec 63 milliards, suivis de l'Arabie Saoudite (53 milliards). Le Pakistan et le Qatar arrivent ensuite avec près de 13 milliards chacun.

Mais à côté des ventes de matériel neuf, il y a le marché de l'occasion, sur lequel la France vend ou donne ses armes réformées. Du Maroc à Madagascar, de la Macédoine au Yémen, de la Tunisie au Sénégal, on s'arrache ses missiles, ses mitrailleuses, ses blindés.

Un troisième secteur est celui du courtage, les commerçants français servant alors seulement d'intermédiaires entre vendeurs et acheteurs. Ce secteur est le moins maîtrisé par l'Etat, car il n'exerce aucun contrôle dès lors que les armes ne sont pas produites en France ou ne transitent pas par le territoire français.

L'Etat aimerait, paraît-il, mettre au moins un semblant d'ordre dans les activités de courtage, car elles ont donné lieu récemment à des affaires

gênantes, comme celle des ventes d'armes à l'Angola par la société Falcone, dans laquelle ont été mis en cause Charles Pasqua et Jean-Christophe Mitterrand. Le ministre Alain Richard propose un projet de réglementation qui instituerait un contrôle a priori et a posteriori sur chaque opération de courtage.

Mais il proclame bien haut son souci de ne pas gêner les affaires qu'il considère comme légales. Il est vrai que la différence est bien difficile à voir. On peut déjà subodorer que ce projet de réglementation, à supposer qu'il soit adopté, ne permettra pas de contrôler grand-chose. Les affaires légales continueront à servir de paravent aux affaires dites illégales. D'ailleurs le gouvernement se risquerait-il à entraver un commerce aussi profitable, aussi bien pour les intermédiaires que pour les fabricants ?

Quant aux délais dans lesquels cette réglementation pourrait entrer en vigueur, c'est encore autre chose. Les 52 ans mis par la France pour adhérer à la convention internationale de Genève sur le mercenariat, qui date de 1949, donne une idée de ce qu'ils peuvent être.

Alors réglementation ou pas, les marchands de canons ont encore de beaux jours devant eux.

Vincent GELAS

CHIRAC DE PLUS EN PLUS VERT... LA PRÉSIDENTIELLE

Hier défenseur des centrales nucléaires, de l'agriculture dite productiviste, initiateur des derniers essais nucléaires dans le Pacifique, Chirac vient de se découvrir et de se présenter comme le champion de la lutte pour l'écologie par un discours « fondateur » sur le sujet. Reprenant et s'appropriant un à un tous les thèmes habituels des Verts, il réclame maintenant rien de moins qu'une « charte de l'environnement adossée à la Constitution ».

Tout cela arrive à moins d'un an de l'élection présidentielle qui est le seul environnement qui l'intéresse vraiment. Cette élection risque de se jouer à quelques

centaines de milliers de voix. En l'occurrence, le néophyte écologiste de l'Elysée vise un électoralat qui n'est pas spécialement de gauche, en tout cas qui est loin de l'être dans sa totalité.

Les Verts crient au scandale d'un débat politique pollué où l'on vous vole votre programme. Et cela arrive à un moment où ce n'est pas les folles amours au sein du gouvernement entre eux et Jospin. Au moment où celui-ci méprise ce qui tient à coeur aux écologistes, Chirac leur ravit leurs idées.

Voici donc Chirac devenu partisan d'une « économie humaniste ». Six ans après avoir tenté de se présenter comme un

homme qui sait se pencher sur les malheurs et la misère du peuple avec la « fracture sociale », il refait le coup dans une autre direction.

Il met à profit l'actualité – des inondations à la maladie de la vache folle – qui montre qu'effectivement l'« homme (n')est (pas) au centre de tout projet ». Avec Chirac, il n'y a pas de petits déchets électoraux. C'est le recyclage permanent et bien à propos. Mais si cela permet d'être élu, c'est sans doute sa façon d'entendre le « principe de précaution » qu'il vient aussi de reprendre à son compte.

Michel ROCCO

LE « MOLIÈRE » DE LA JUSTICE

On se souvient que la justice était et est toujours à la recherche de l'original de la cassette sur laquelle feu ce banquier du RPR a enregistré ses confidences, gênantes pour plus d'un politicien, en particulier pour Jacques Chirac. Cette cassette de magnétoscope a dû rappeler à quelqu'un la cassette dont Harpagon pleurait la perte, dans l'*Avare* de Jean-Baptiste Poquelin, dit Molière.

C'est ainsi que le ministère de la Justice a reçu une lettre de

dénonciation disant : « *Mais oui, la « cassette » a été retrouvée. Elle est chez J-B Poquelin, au 37 de la rue Richelieu, dans le 1er arrondissement de Paris.* »

Parquet, procureur, juge d'instruction, policiers ont marché comme un seul homme, à la recherche de ce mystérieux J-B Poquelin. Ils ont constaté avec dépit que l'adresse indiquée correspondait... à une statue de Molière, près de la Comédie française. Ils ont alors méthodiquement interrogé les listes d'abon-

nés au téléphone, sans plus de succès, et informèrent le juge que l'enquête avait été négative.

Heureusement que Molière avait pris un pseudonyme, sinon sa statue se retrouvait en garde à vue au quai des Orfèvres. Encore heureux qu'elle ne soit pas tombée entre les mains de quelques généraux spécialisés dans la recherche des renseignements, qui se sont fait une sinistre réputation !

V. G.

Algérie

EN KABYLIE, RIEN N'EST RÉGLÉ

Les émeutes qui ont embrasé toute la Kabylie pendant deux semaines, faisant 60 morts et des centaines de blessés, ont peut-être cessé mais le calme n'est pas revenu pour autant. La contestation ne s'est pas étendue à d'autres régions du pays, mais dans bien des régions la population a observé que les jeunes Kabyles en révolte protestaient contre leurs conditions de vie insupportables, qu'ils réclamaient du travail et des logements, problèmes et revendications qui ne sont pas particuliers à la Kabylie. Quant à l'agitation des étudiants d'Alger, elle persiste et se serait étendue à d'autres villes comme Sétif.

En tout cas, les discours de Bouteflika annonçant la création d'une commission d'enquête et une éventuelle reconnaissance constitutionnelle de la langue berbère ne semblent avoir suscité qu'indifférence. La commission d'enquête elle-même paraît avoir du mal à se constituer, certaines personnalités hésitant ou refusant de se compromettre dans cette opération.

Quant aux partis qui sont en principe influents en Kabylie, le mouvement de contestation continue de leur échapper. Le FFS de Aït Ahmed a organisé une marche à Alger le jeudi 3 mai (10 000 personnes selon la police, 30 000 d'après les organisateurs) qui s'est déroulée sans incident avec la police. Les milliers de manifestants ont défilé en évitant tout mot d'ordre exprimant les revendications sociales. Mais le même jour, une manifestation était réprimée violemment par les forces anti-émeutes à Bejaïa. Quant au RCD, après avoir quitté le gouvernement, il compte manifester lui aussi à Alger derrière le MCB (Mouvement culturel berbère). Il semble que le FFS et le RCD préfèrent manifester à une certaine distance de la Kabylie.

En Kabylie, la contestation loin de s'éteindre, semble s'organiser. Des comités de village se sont constitués ou se sont réanimés. Ils paraissent avoir une réelle assise et regrouper les jeunes ainsi que l'ensemble de la population solidaire des jeunes et de leurs revendications. Il semble aussi que ces comités de village se constituent contre toutes les struc-



Manifestation à Bejaïa, le 30 avril dernier.

tures étatiques, même élues, comme les APC (municipalités) dirigées en général par le RCD et le FFS.

C'est un peu une tradition en Kabylie, tradition ancestrale des djemaas, une sorte de conseil de village ou de tribu où les anciens, considérés comme les «sages», règlent les problèmes et la vie au sein des villages (les femmes en sont traditionnellement écartées). Sur la base, plus ou moins, de ces traditions, des comités de villages ont joué un rôle lors des mobilisations en Kabylie, par exemple lors des événements de 1980.

Ces comités de village semblent regrouper les jeunes révoltés, mais aussi le reste des habitants qui sont solidaires, et semblent avoir une assise et une représentation réelles. Ce sont eux qui prennent aujourd'hui les initiatives, organisant des marches et se posant parfois en interlocuteurs ou négociateurs avec les autorités.

On ne sait pas encore quel rôle joueront ces comités, cela dépend de l'évolution du mouvement. Ils seront peut-être le cadre et les directions de ce mouvement. Ils verront peut-être apparaître en leur sein des aspirations sociales et politiques différentes, voire contradictoires. Ils deviendront peut-être, dans certains cas, des organes où des «notables» chercheront à apaiser et cana-

liser la contestation.

Ces comités de village cherchent d'ailleurs à se coordonner, épousant parfois les clivages tribaux, mais allant semble-t-il au-delà.

Dans la wilaya de Tizi Ouzou, certains comités de village exigeraient d'ailleurs la démission de ces élus. C'est ainsi par exemple que, jeudi 10 mai, tous les comités de village de la Wilaya de Tizi Ouzou ont été appelés à se réunir à Beni Douale pour constituer une telle coordination.

A Bejaïa, cela semble aller plus loin et être plus structuré. Là aussi des comités de village se sont constitués. Mais dès le début des émeutes une direction a cherché à se mettre en place à Bejaïa, à partir de l'Université, regroupant au départ les étudiants en grève, les syndicats des enseignants universitaires, le CNES et aussi le SETE-UGTA (syndicat des travailleurs de l'enseignement), dirigé par des militants d'extrême gauche.

Cette coordination communauté universitaire-société civile semble avoir suscité la création de comités de quartier à Bejaïa qui se sont réunis et ont élu des délégués à cette coordination.

La coordination de Bejaïa avait lancé pour lundi 7 mai un mot d'ordre de grève générale (à l'exception des transports

pour le déplacement des grévistes et des manifestants). Cette grève aurait été massive. Un meeting et une marche auraient rassemblé des dizaines de milliers de manifestants (100 000 selon les organisateurs, 30 000 selon la police). Du jamais vu à Bejaïa: les mots d'ordre et slogans criés par les manifestants rejetaient le pouvoir («*Pouvoir assassin!*»), «*Dehors Bouteflika!*»), exigeaient le retrait de Kabylie de la gendarmerie, revendiquaient du travail et des logements, et, dans une moindre mesure, la reconnaissance officielle de la

langue berbère. Depuis, la coordination de Bejaïa, qui selon la presse représenterait 200 comités de village et de quartier dans la wilaya, serait en réunion permanente.

La mobilisation en Kabylie n'en est peut-être qu'à ses débuts. Nous ne savons pas si elle va s'étendre à d'autres régions. Et il faut souhaiter que dans ce mouvement surgisse un courant qui exprime et propose une politique défendant les aspirations et les intérêts des travailleurs et des exploités de l'ensemble du pays.

M. B.

LUTTE DE CLASSE N°57
(mars-avril 2001)

lutte de classe
Union Communiste Internationaliste (trotskyste)

Élections municipales et cantonales des 11 et 18 mars 2001 : commentaires, documents et tableaux des résultats.

Élections municipales et cantonales des 11 et 18 mars 2001
Commentaires, documents et tableaux des résultats

édité par LUTTE OUVRIÈRE N°57 10 FRANCS

- Prix : 10 F - Envoi contre 12 F en timbres.

Depuis plusieurs années, il existe au sein de notre organisation une tendance minoritaire. Cette tendance soumet des textes différents de ceux de la majorité au vote de nos camarades lors de nos conférences nationales. Mais elle s'est exprimée aussi, à chaque fois qu'elle l'a désiré, dans les bulletins intérieurs de notre organisation.

Ces camarades ont demandé à se constituer en tendance structurée ou, autrement dit, en fraction.

C'est pourquoi ils s'expriment dorénavant chaque semaine à cet endroit, dans les colonnes de notre hebdomadaire, parfois pour défendre des opinions identiques ou semblables à celles de la majorité, parfois pour défendre des points de vue différents.

TRIBUNE

ON SE LÈVE TOUS CONTRE LES LICENCIERS !

Les travailleurs touchés par la fermeture de leur entreprise ou par un plan de licenciement ne baissent pas les bras. Contre Pechiney à Marignac dans les Pyrénées, contre Marks & Spencer dans tous les magasins du pays, contre Alstom à Belfort qui a demandé à 80 personnes du jour au lendemain de prendre leurs cliques et leurs claques, contre tous ces trusts qui restructurent leur machine à profit, des travailleurs se lèvent. Pas possible d'être mis au chômage quand on a 40 ou 50 ans, des enfants à élever, dans des villes et des régions déjà dévastées par le chômage. Non, vraiment pas possible.

Mais arrêter cette politique infernale, ce système infernal, paraît insurmontable ici ou là à quelques dizaines, et même à quelques centaines ou quelques milliers. C'est par contre possible si tous les travailleurs menacés par des licenciements ou une fermeture s'y mettent ensemble. Et ce que montre l'avalanche actuelle des sales nouvelles, c'est que nous sommes tous menacés. Nous sommes tous des licenciés en puissance. A chacun d'entre nous, partout, le patron peut demander du jour au lendemain de ne plus revenir à son poste de travail ! Cela peut arriver dans les entreprises qui déclarent des profits comme dans celles qui déclarent des pertes, dans les entreprises qui licencient pour faire grimper leurs actions comme dans celles qui déposent leur bilan pour permettre à Seillière et d'autres de sauver leurs énormes magots ! Comme chez AOM.

Il faut mettre un terme à ces pratiques. Il faut les interdire. Il faut que l'indignation et la colère des travailleurs licenciés et de tous les autres ne s'expriment pas isolément. Pour nous tous à la différence des skippers, il n'y a pas de succès « en solitaire ». Il faut mener notre barque tous ensemble, faire grossir et converger la protestation, en répondant aux rendez-vous d'ores et déjà donnés. Car il y en a.

Les Marks & Spencer de toute l'Europe vont manifester à Londres le 17 mai. Ceux de Moulinex à Paris le 19. La CGT appelle à une journée d'action le 22 mai, avec un rassemblement devant l'Assemblée nationale à Paris où un timide projet de loi sur la « modernisation sociale » sera à l'ordre du jour. La direction de FO a laissé entendre qu'elle pour-

rait s'y joindre. Et surtout, un appel vient d'être lancé jeudi dernier par les travailleurs et les syndicats de LU-Danone de l'usine de Ris-Orangis, auquel se sont joints ceux d'AOM, Air-Liberté, Marks & Spencer, en faveur d'une manifestation nationale contre les licenciements, le samedi 9 juin à Paris. Cet appel s'adresse à tous les syndicats et notamment à toutes les confédérations syndicales, à tous les partis politiques et toutes les associations de chômeurs qui entendent défendre les intérêts du monde du travail.

Oui, il faut interdire les licenciements, sous peine de réquisition des grandes entreprises qui y procèdent. Oui il faut se lever contre la politique des faiseurs d'argent et du gouvernement qui ne lève pas le petit doigt contre leur politique. Une nouvelle fois comme bien d'autres dans le passé, la gauche gouvernementale s'incline devant le prétendu « mur de l'argent ». Avec juste quelques lamentations. Et il y a encore des élus de gauche qui, avec ceux de droite dans les conseils régionaux et autres, votent des crédits aux patrons licenciés. A commencer par le Conseil régional d'Ile-de-France, présidé par le socialiste Huchon, qui vient de « dégel » une subvention à Danone, pour un centre de recherche dans l'Essonne, à deux pas de l'usine de Ris-Orangis destinée à la fermeture !

Tout un symbole. La gauche respectueuse qui fête les 20 ans de l'ère Mitterrand n'en relèvera pas son image. Mais la classe ouvrière, elle, doit défendre bec et ongles ses intérêts, et se dresser de toute sa force contre les patrons qui licencient et les gouvernants qui les y aident.

La manifestation du 9 juin à Paris, après la journée de la CGT du 22 mai, sera la nouvelle étape de la mobilisation pour l'interdiction des licenciements. De nombreux syndicats ont déjà donné leur accord. Le Parti communiste, la LCR et Lutte Ouvrière également. Il faut que l'appel soit entendu et suivi, partout. Il y va de nos intérêts vitaux.

Editorial des bulletins d'entreprise L'Étincelle de la minorité du mardi 8 mai 2001

Convergences Révolutionnaires numéro 14 (mars-avril) : Dans ce numéro, un dossier sur les méfaits de la domination de la France sur l'Afrique ; le point sur l'offensive patronale contre les retraites ; les perspectives de l'extrême gauche après les municipales ; correspondances d'entreprises : Danone, Renault, la Poste, tram-voies rouennaises.

Pour se procurer ce numéro, 10 F, écrire à Lutte Ouvrière, pour la fraction. Abonnement : un an 60 F, de soutien 100 F.

Leur société

Le salaire des patrons

ÇA VA POUR EUX !

Le quotidien financier *Les Echos* a publié le palmarès des patrons français... du moins de ceux qui ont bien voulu rendre public leur salaire.

Ainsi Jean-Marie Messier de Vivendi annonce un salaire annuel de 28 millions de francs ; Serge Tchuruk d'Alcatel 17,5 millions et 16,1 millions pour Daniel Bouton de la Société Générale. Alain Joly d'Air Liquide et Jean-Louis Beffa de Saint-Gobain s'offrent également plus de 1 million par mois, avec respectivement 13,4 millions et 12,5 millions de salaire annuel. Pierre Bilger d'Alstom n'avoue que 6,3 millions. Quant à Michel Bon de France Télécom, bien que son salaire ait doublé d'une année sur l'autre, il ne déclare que 2,4 millions.

Curieusement, dans cette liste, ne figurent ni le patron de Danone ni celui de Valéo. A l'heure des licenciements et des plans sociaux, sans doute ont-ils jugé préférable de rester discrets sur le sujet.

Quant aux patrons cités, seuls trois donnent le montant de leurs stock-options. Les autres seraient-

ils privés de cette juteuse ralonge ? C'est douteux. Ces paquets d'actions-maison représentent souvent bien plus que le salaire officiel de ces grands patrons qui se monte déjà en moyenne à plus d'un siècle de salaire de smicard. Ainsi, Alain Joly d'Air Liquide s'attribue royalement, en plus de 1 million de francs par mois, 129 556 actions sur cinq ans. Serge Tchuruk s'offre pour sa part 500 000 actions sur l'année et Pierre Bilger 75 000.

Quant aux revenus que procurent les jetons de présence que ces messieurs empochent, puisqu'ils siègent tous dans les conseils d'administration de plusieurs autres sociétés, aucun n'en donne le montant. Comme quoi, la transparence a ses limites.

Et ce sont ces gens-là qui bloquent les salaires de millions de travailleurs, quand ils ne les licencient pas !

Affaire Nezzar

LA FRANCE LIVRE LES NOMS DES PLAIGNANTS AUX TORTIONNAIRES

Lors de la visite à Paris de l'ex-ministre de la Défense, Khaled Nezzar, il y a trois semaines, des Algériens avaient porté plainte contre ce général pour torture en 1992-1993. Mais le gouvernement français a permis à ce tortionnaire galonné de se sortir de ce faux pas sans dommage (LO 1172).

Les plaignants devaient, au moins pour leur sécurité et celle de leurs proches, rester anonymes. Mais une fuite, manifestation des services secrets français, les a transformés en proies. Le quotidien *Le Soir d'Algérie* vient en effet d'écrire : « Des sources sécuritaires européennes répercutant sans doute les

propos de "gorges profondes" françaises, nous connaissons maintenant l'identité des plaignants ». Et suit l'identité des trois noms.

D'après *Libération*, les conséquences ne se sont pas fait attendre. La famille de l'un d'entre eux, en Algérie, subit déjà des pressions pour que la procédure soit abandonnée. Un autre à Paris est déjà pris en filature.

Voici des gens jetés en pâture pour les bonnes relations des Etats français et algérien, de leurs tortionnaires respectifs et de leurs services secrets.

C.B.

États-Unis

Croissance, ralentissement ou récession

C'EST TOUJOURS AUX TRAVAILLEURS QU'ILS PRÉSENTENT LA NOTE

Selon les statistiques officielles américaines, 223 000 emplois auraient disparu aux États-Unis en avril, faisant passer le taux de chômage de 4,3 à 4,5% de la population active. Même si ces chiffres ne signifient pas grand-chose, puisque de nombreux chômeurs sont exclus des statistiques, ils indiquent néanmoins qu'il y aurait au moins 6,4 millions de chômeurs dans le pays. Et comme le nombre de demandes hebdomadaires d'allocation chômage atteint son plus haut niveau depuis cinq ans, tout indique une hausse du chômage.

Un financier cité par le journal *Les Echos* estimait que «les chiffres du chômage, même s'ils sont inquiétants, prouvent que les entreprises américaines ont réagi avec célérité au ralentissement économique en licenciant sur-le-champ afin de sauvegarder l'essentiel de leur marge, ce qui n'est pas fondamentalement une mauvaise nouvelle pour les Bourses». Le cynisme d'une telle déclaration

est à l'image de la politique des grands groupes capitalistes, qui se sont donné par avance les moyens de faire payer la note aux travailleurs. General Motors, Chrysler ou Whirlpool ont ainsi

dans les services – surtout des petits boulots précaires et mal payés – ne vient plus compenser les pertes d'emplois dans l'industrie. C'est ainsi qu'en avril 108 000 emplois à temps partiel ont disparu.

celle des impôts, dont 43% profiteront au 1% les plus fortunés de la population, n'ont pas d'autre but. En revanche, le quart des familles les plus pauvres qui, elles, ne bénéficieront d'aucun allègement fiscal, seront les premières à souffrir de la réduction

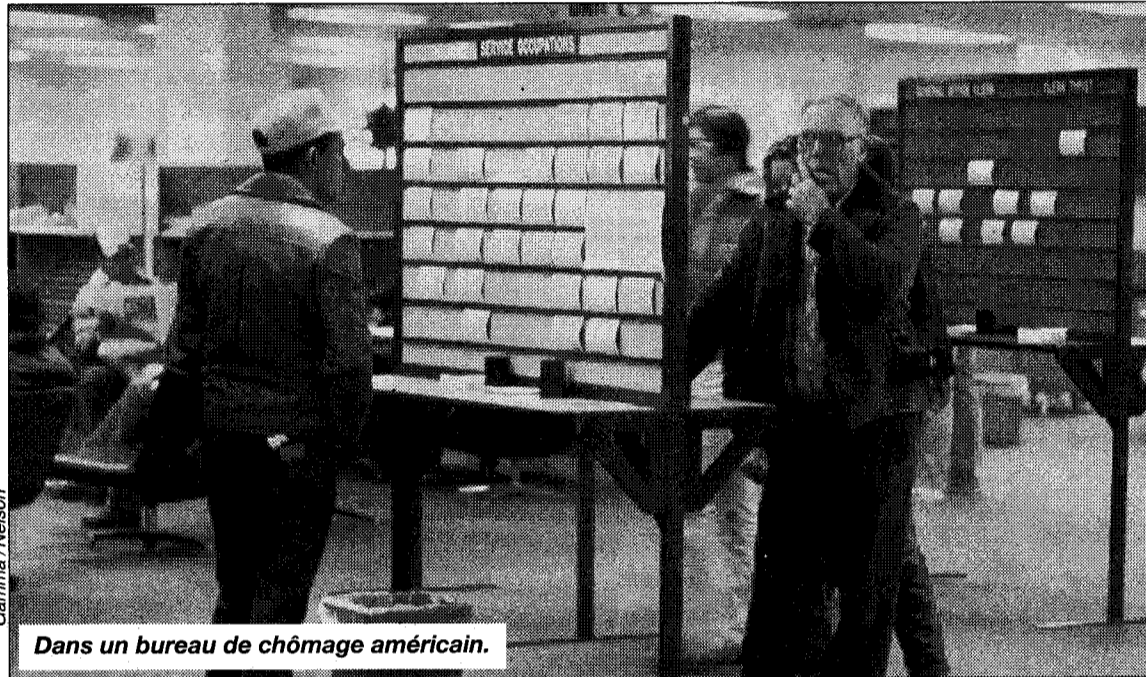
mesures de licenciement.

Selon les experts, le ralentissement de cette économie américaine, dont on nous disait il n'y a pas si longtemps qu'elle était engagée dans une croissance «sans précédent», se trouverait donc confirmé. Au point d'ailleurs que ceux-là mêmes qui parlaient hier de croissance illimitée aux USA en sont souvent aujourd'hui à parler de récession, alors qu'ils ne sont pas plus capables aujourd'hui qu'hier de faire la moindre prévision concernant l'économie capitaliste, tant celle-ci est anarchique.

Ce qui est sûr, c'est qu'hier déjà la croissance de l'économie américaine avait été nourrie pour une bonne part par l'aggravation de l'exploitation de la classe ouvrière. Et aujourd'hui, avant même que les profits capitalistes aient souffert réellement, c'est à la population laborieuse que la bourgeoisie américaine et son Etat présentent par avance la note, tout comme c'est d'ailleurs le cas en France, avec les annonces de suppressions d'emplois en série de ces derniers mois.

Alors, quoi qu'il arrive, croissance, récession ou ralentissement, le vrai problème c'est le système capitaliste lui-même et son anarchie criminelle – un système à abattre.

J.S.



Dans un bureau de chômage américain.

annoncé des plans de licenciements depuis la fin de l'année dernière. Le secteur manufacturier a perdu en moyenne 93 000 emplois par mois de janvier à avril. Le bâtiment n'est pas épargné.

Or, contrairement à ce qui s'était passé ces dernières années, la création d'emplois

Le gouvernement Bush, pour sa part, se préoccupe bien plus d'utiliser les ressources de l'Etat pour protéger les bénéfices des grandes entreprises et les revenus de la bourgeoisie que pour enrayer la hausse du chômage. La baisse des taux d'intérêt, destinée à diminuer le coût du crédit pour les entreprises, comme

des dépenses sociales promise par le candidat Bush. Cette politique se traduira donc, quoi qu'il arrive, par une nouvelle détérioration du niveau de vie des plus pauvres et de la population laborieuse en général, et pourrait du même coup entraîner une baisse de la consommation suffisante pour entraîner bien d'autres

« La guerre des étoiles »

BUSH REPREND LE RÔLE DE REAGAN

Le président des États-Unis vient d'annoncer son intention de mettre en route un grand projet de «défense anti-missiles», qui fait inévitablement penser à celui que Ronald Reagan avait développé dans le début des années 1980. On ne sait pas encore s'il s'agit d'un geste de plus destiné à se distinguer de son prédécesseur Bill Clinton, ou si le programme militaire évoqué aura réellement une suite.

En tout cas, pour l'instant, c'est surtout la nécessité de revoir le traité dit ABM, conclu en 1972 entre Nixon et Brejnev, sur la limitation des missiles anti-missiles, qui a été mis en avant concrètement, et qui a suscité les réactions inquiètes des autres pays. En 1972, le développement de telles armes coûtait de toute

façon tellement cher, sans que leur efficacité soit prouvée, qu'il avait été abandonné par les USA comme par l'URSS dans les années 1974-1975. Il était moins onéreux de construire des missiles à la pelle que d'essayer de les détruire en plein vol!

Mais justement, aujourd'hui, c'est la difficulté à mettre

en place un tel dispositif qui en fait tout l'intérêt. Les recherches qu'il nécessite permettent en effet d'arroser largement tous les secteurs de l'industrie américaine en commandes, crédits et subventions, sans véritable obligation de résultat. Ainsi, sous Reagan, les crédits alloués à la recherche militaire avaient doublé en quelques années, et le budget de l'armée augmenté de 30%. Le Pentagone avait ainsi financé une part croissante des investissements industriels.

A l'époque, Reagan pouvait encore justifier un tel programme par l'importance, réelle ou supposée, de l'armement soviétique. Une campagne d'opinion sur la menace qu'aurait fait planer la

prétendue supériorité militaire de l'URSS avait d'ailleurs opportunément accompagné la mise en place de ce programme de «guerre des étoiles», comme on l'avait alors appelé.

Mais Bush ne peut plus agiter cet épouvantail. Il lui a donc fallu trouver d'autres ennemis. Il a été les chercher du côté de la Chine, qui avec ses 20 missiles balistiques menacerait gravement les États-Unis, de la Corée du Nord et, bien sûr, de l'Irak. Ce dernier est incapable d'empêcher les avions de survoler son territoire et de bombarder régulièrement sa population, mais il faudrait se protéger de lui en déployant satellites, radars et fusées un peu partout dans le monde!

Ne pouvant quand même pas mettre en avant l'arsenal militaire de ces États, comme Reagan l'avait fait en son temps pour l'URSS, Bush les accuse d'être «imprévisibles». On ne peut certainement pas en dire autant de la politique de dirigeants impérialistes comme lui. Président après président, elle est toujours la même: créer de toutes pièces des menaces imaginaires pour arroser industriels et banquiers, en même temps que justifier, auprès d'une opinion publique que l'expérience a rendue méfiante, la nécessité d'envoyer des soldats défendre les intérêts de l'impérialisme aux quatre coins du monde.

Daniel MESCLA

La torture en Algérie

UN DEMI-SIÈCLE D'HYPOC

La publication du livre du général Aussaresses, dans lequel il raconte complaisamment comment, avec les hommes qui étaient sous ses ordres, il a torturé on ne sait combien d'Algériens « suspects » d'être des militants du FLN, et procédé à autant d'exécutions sommaires, avec la bénédiction des autorités politiques de l'époque, a donné lieu, parmi le personnel politique de la bourgeoisie, à un véritable concert de cris d'indignation. Mais, à y regarder de plus près, on ne sait pas trop ce qui scandalise le plus ces gens-là : qu'Aussaresses (et bien d'autres) ait été un tortionnaire... ou qu'il le reconnaisse ouvertement aujourd'hui, en « mouillant » au passage les responsables politiques de l'époque.

En fait, Aussaresses, s'il apporte quelques précisions supplémentaires, par exemple sur la manière dont Mitterrand, en tant que garde des Sceaux, suivait ces affaires, ou sur l'assassinat du dirigeant algérien Larbi Ben M'Hidi, ne nous apprend pas grand-chose de nouveau. Dès 1956-58, qui voulait le savoir savait que la torture était une pratique courante, non seulement en Algérie, mais aussi dans un certain nombre de commissariats français.

Le drame s'était joué en deux actes. Le gouvernement du « socialiste » Guy Mollet

avait demandé au Parlement des « pouvoirs spéciaux », que celui-ci, Parti Communiste compris, lui avait accordés. Et, en vertu de ces pouvoirs spéciaux, il avait confié à l'armée tous les pouvoirs de police et de justice (c'est Mitterrand qui signa le décret en ce qui concerne les pouvoirs de justice).

Peu importe d'ailleurs que le gouvernement ait ouvertement donné son feu vert pour l'emploi de la torture et des exécutions sommaires à l'armée (comme le déclare aujourd'hui Aussaresses), ou qu'il ait seulement couvert les

actions de celle-ci. Car même les pires salauds n'aiment pas laisser des traces ouvertes de leurs actes, si l'on en juge par l'amour que les nazis, qui mirent en place la « solution finale », portaient aux euphémismes.

Les représentants du gouvernement socialiste n'avaient certes avec aplomb tout recours à la torture. Guy Mollet, secrétaire national du Parti Socialiste et chef du gouvernement osait même déclarer à la télévision : « S'il était vrai qu'il y ait des brutalités organisées par un individu ou deux (...), cela serait intolérable. Il y a des méthodes que d'autres emploient, que nos adversaires emploient. Mais même dans ce cas-là on n'a pas le droit de leur répondre par les mêmes méthodes. La France c'est dans le monde le pays des droits de l'Homme. »

La torture était une méthode trop répugnante pour que nos gouvernants osent s'en réclamer ouvertement.

De tous les responsables politiques et militaires de la répression menée en Algérie, il n'y en eut qu'un, le général Pâris de la Bollardière, pour s'élever contre

ces méthodes, en mars 1957. Mais il n'y eut aucun chef de l'armée, aucun haut fonctionnaire, aucun ministre, et surtout pas Mollet, le chef du gouvernement, ni Mitterrand, le ministre de la Justice, pour se solidariser avec sa protestation. Et le général de la Bollardière fut même sanctionné.

Pour qui cependant avait encore des doutes, le livre de Henri Alleg, *La Question*, publié en 1958, aussitôt saisi sur ordre du gouvernement, mais qui circulait sous le manteau, racontait non seulement par le détail les méthodes utilisées, mais révélait (à travers les premières lettres de leur nom) l'identité d'un certain nombre de tortionnaires, comme le capitaine Faulques ou le lieutenant Charbonnier.

Soit dit en passant, à ceux qui accusent Lutte Ouvrière de ne pas voir la différence qui existerait entre la gauche et la droite, on ne voit pas bien comment les Pinay ou les Laniel (les hommes de droite de l'époque) auraient pu faire pire que Mollet et Mitterrand !

Aujourd'hui, entre ceux qui, comme Jospin, se prononcent

contre toute commission d'enquête sur la période, sous prétexte que ce serait aux historiens d'écrire l'histoire, et ceux qui comme Chirac souhaitent que le général Aussaresses soit suspendu de son grade dans la Légion d'honneur, c'est toujours à qui sera le plus hypocrite.

A la vérité, on ne voit pas pourquoi Aussaresses n'aurait pas sa place dans l'ordre de la Légion d'honneur aux côtés des fusilleurs de juin 1848, des massacreurs de communards, des tortionnaires de toutes les guerres coloniales, qui furent et sont encore nombreux dans les rangs des décorés de la Légion



Des soldats français en Algérie de l'interrogatoire que l'objectif

Petit florilège politicien

CACHEZ CES TORTIONNAIRES...

Le livre et les interviews du général Aussaresses, tortionnaire et fier de l'être, ont fait réagir les politiciens impliqués. Et ils sont nombreux, ceux qui le sont directement. Et ceux qui le sont à cause de leurs solidarités politiques.

Première réaction : l'indignation. Moins pour les exactions bien réelles menées à l'époque par l'armée française que pour la cruauté, voire la crudité, du témoignage du général tortionnaire. Jospin est « choqué », Chirac « horrifié ».

Le président de l'Assemblée nationale découvre un « militaire indigne ». Bayrou exorcise un « sadisme sénile abject ». Et, pour le RPR Devedjian, la « tache », ce sont « les aveux de cette barbouze ».

En revanche, aucun politicien n'a envie de ramener sur le tapis la guerre d'Algérie, le rôle et les responsabilités de l'État français. On retrouve la complicité d'antan quand les hommes politiques, alors en charge du gouvernement, les Guy Mollet, les Mitterrand, laissaient faire les tortionnaires de l'armée, les cautionnaient.

Le ministre de la Défense, Alain Richard, et le politicien de droite Bayrou frôlent le

sujet de la guerre d'Algérie mais pour renvoyer dos à dos les protagonistes. Pour le ministre de la Défense, à côté des tortionnaires, il y a eu « tous ceux, militaires et civils, qui ont refusé l'inacceptable ». Pour Bayrou, « la guerre c'est l'horreur et l'horreur des deux bords ».

Au chapitre des sanctions, Jospin se contente d'« une totale condamnation morale ». Imitant Chirac mis en cause dans les « affaires », Jospin prétend ne pouvoir « s'exprimer dans l'exercice de ses responsabilités car c'est à la justice elle-même de le faire ».

Chirac fait mine d'aller plus loin et demande au ministre de la Défense qu'il prenne « des sanctions disciplinaires »

contre le général. Cela semble ravir le ministre de la Défense, qui dit apprécier « beaucoup que le président de la République ait fixé une ligne de conduite ». En bon petit soldat du président RPR, le ministre socialiste a promis d'examiner les sanctions qui peuvent être prises. Va-t-il plaquer Aussaresses... aux arrêts de rigueur ? On tremble.

Moins coopérante, Marylise Lebranchu exclut que des poursuites judiciaires soient engagées. La loi d'amnistie de 1968 absout, en effet, tous les crimes commis pendant la guerre d'Algérie... Le droit c'est le droit et Aussaresses en sait quelque chose.

La Ligue des Droits de l'Homme a bien entamé des poursuites au nom de l'« apo-

logie de crimes de guerre », mais contre la publication du livre. Tout juste de quoi donner satisfaction à l'ex-ministre de l'Éducation, Allègre. Ce qui le choque, lui, c'est le fait « qu'il se soit trouvé un éditeur »...

Alors, pour finir de noyer le poisson, on nous refait le coup de la vérité et de la mémoire : Jospin invoque un « double impératif de vérité et de mémoire » et pour Chirac, « toute la vérité doit être faite sur ces actes injustifiables ».

Pour Chirac, ces actes « ne doivent pas faire oublier les millions de jeunes Français, d'origine algérienne ou

CRISIE

d'honneur. Et on attendra bien sûr en vain que ceux qui font preuve d'une si belle indignation aujourd'hui, et qui reçurent leur Légion d'honneur d'un Mitterrand qui avait couvert Aussaresses de son autorité, renvoient leurs morceaux de ruban rouge.

Il y a un peu plus d'un siècle, le socialiste allemand Friedrich Engels résumait en une phrase lapidaire son opinion, et celle de Karl Marx, sur l'Etat, en disant que « l'Etat, c'est des bandes d'hommes armés pour la défense de la propriété ». Le cas du général Aussaresses est en ce sens exemplaire. Ce n'est

pas une brute inculte. Il fit, selon lui, de bonnes études. Mais il fut ensuite, de guerres coloniales en guerres coloniales, un des rouages de l'appareil d'Etat, ni plus, ni moins responsable que tous les hommes politiques, de droite ou de la gauche parlementaire, qui géraient à la même époque les affaires de la bourgeoisie. Et ces gens-là ne reculent devant aucune infamie quand il s'agit de défendre ce qu'ils appellent les « intérêts du pays », c'est-à-dire les intérêts de la classe capitaliste.

La tête d'Aussaresses, c'est la sale gueule de l'Etat bourgeois.

François DUBURG



1957) interrogeant un militant FLN : la partie visible photographique pouvait fixer sans trop choquer.

métropolitaine, qui se sont battus avec courage et honneur ». Quant à Jospin, il estime que « la mémoire impose le rappel des sacrifices consentis, dont le souvenir sera notamment perpétué par un Mémorial national pour les soldats tombés pendant la guerre d'Algérie ». Un monument où seront mentionnés les quelque 25 000 soldats français tués mais pas les quelque 600 000 Algériens qui en furent victimes, ou alors seulement les harkis ? Sans compter les dizaines de milliers d'Algériens tués lors de cette conquête de l'Algérie, dont on nous racontait dans les

écoles les épisodes édifiants, en oubliant de mentionner les enfumades de grottes dont se vantaient les Bugeaud et les Saint-Arnaud. Sans compter les massacres de Sétif et Guelma, le 8 mai 1945. Un triste anniversaire que la droite comme la gauche se gardent bien de célébrer.

Les Verts souhaitent eux aussi chasser le spectre de la guerre d'Algérie puisque, contre les « crimes contre l'humanité », ils réclament, par la voix de Mamère, une... commission d'enquête parlementaire. En forme d'éteignoir ?

Jacques FONTENOY

Algérie

UNE « INTERMINABLE ÉPREUVE » DONT L'IMPÉRIALISME FRANÇAIS EST LE PREMIER RESPONSABLE

Au moment des récentes émeutes qui ont secoué la Kabylie, on a vu Hubert Védrine, le ministre français des Affaires étrangères, affirmer diplomatiquement que « l'histoire entre la France et l'Algérie ne prédispose pas la France à distribuer des bons et des mauvais points ». Puis se ravisant quelques jours plus tard, il a condamné « la violence de la répression » pour finir par affirmer en vrai jésuite : « Nous ne pouvons éprouver qu'une profonde sympathie, plus une sincère et profonde compassion pour ce peuple algérien dans cette interminable épreuve ».

Mais cette « interminable épreuve » n'a pas commencé en Algérie il y a une dizaine d'années avec les affrontements entre les intégristes et le pouvoir. Elle a débuté il y a près de deux siècles avec l'occupation sanglante de l'Algérie par les troupes françaises. L'histoire des 132 années de colonialisme est celle du pillage des richesses au profit de la bourgeoisie française, celle de la misère du peuple algérien et celle d'innombrables massacres et d'impitoyables répressions. Après sept ans et demi d'une guerre imposée au peuple algérien par l'Etat français - avec les méthodes que les amis de Védrine font mine de découvrir -, l'impérialisme français a continué de piller les

richesses d'une Algérie indépendante politiquement mais dramatiquement dépendante sur le plan économique de l'ancienne puissance colonisatrice.

D'autres puissances impérialistes ont aussi fait main basse sur les richesses de l'Algérie. Mais la France est restée le premier client, le premier fournisseur et le premier usurier de l'Algérie. L'impérialisme français est le premier bénéficiaire de l'endettement de l'Algérie. Il a été dans les années 1980 le premier aussi à profiter de la chute des prix du pétrole qui est à l'origine d'une dégradation catastrophique de la situation économique en Algérie et de l'aggravation de la misère qu'a fait éclater une nouvelle fois

au grand jour la révolte des jeunes en Kabylie.

Les porte-parole de l'Etat français n'en sont incontestablement pas à leurs premières larmes hypocrites sur le sort du peuple algérien. Mais on ne les a bien sûr jamais vus chercher - ni hier ni aujourd'hui - à desserrer, ne serait-ce qu'un peu, l'étoupe dans lequel la soif de profits des puissances impérialistes étouffe l'économie algérienne. Alors si Védrine et le gouvernement français avaient autant de sens moral qu'ils prétendent, ils condamneraient la domination de l'impérialisme français, ses exactions, l'oppression et l'exploitation du peuple algérien, qui ont conduit à la situation actuelle.

Michel ROCCO

Afrique

UNE SITUATION SANITAIRE PRÉOCCUPANTE

Un sommet de chefs d'Etat africains a récemment fait le point sur l'état sanitaire de leur continent, en présence de hauts responsables de l'ONU et de l'OUA (Organisation de l'Unité Africaine). Le moins que l'on puisse dire, c'est que la situation est catastrophique.

Selon les données les plus récentes de l'agence ONU-sida, 25,3 millions d'habitants de l'Afrique subsaharienne vivent avec le virus du sida, ce qui représente 70% des personnes affectées dans le monde. Dans certains pays comme le Botswana, c'est plus du tiers de la population adulte qui est touché par la maladie. En 2000, 2,4 millions d'Africains sont morts de mala-

dies liées à cette infection ; et 2,2 millions d'autres étaient morts pour les mêmes raisons en 1999. Selon une étude de l'ONU, le sida pourrait provoquer un recul de 25 ans de l'espérance de vie dans les pays les plus touchés.

Mais le sida n'est pas la seule maladie qui ravage le continent africain. Ainsi, en 1999, deux millions de nouveaux cas de tuberculose ont été enregistrés en Afrique ; deux tiers des malades étant également porteurs du virus du sida.

L'Afrique reste également la principale victime du paludisme avec 300 millions de personnes atteintes dans la partie subsaharienne du continent. Et la situation ne fait qu'empirer pour les populations les plus démunies et les enfants.

Les dirigeants de ces pays, plus souvent occupés à remplir leurs comptes en banque en

vidant les caisses de l'Etat qu'à se pencher sur le sort de leurs populations, ont sans aucun doute une part de responsabilité dans cette dégradation de l'état sanitaire. Mais que dire de l'attitude des grandes puissances tutellaires comme la France, la Grande-Bretagne ou les Etats-Unis, et des trusts pharmaceutiques occidentaux ? Les premières assistent sans broncher à cette hécatombe, tandis que les seconds se désintéressent d'un marché peu solvable, réservant leurs médicaments à la petite minorité des Africains capables de se payer de coûteux traitements. Quand ils ne tentent pas, comme ils l'ont fait récemment, de faire intervenir les tribunaux pour faire condamner les Etats qui, comme l'Afrique du Sud, essayent de produire eux-mêmes des médicaments à moindre coût.

R. M.

**Collège Jean-Vilar
(La Courneuve)**

EN LUTTE POUR UNE VÉRITABLE ÉDUCATION POUR TOUS LES ÉLÈVES

En réponse à une série de témoignages faisant état des difficultés de travail au collège pour les élèves et le personnel, Jack Lang, le ministre de l'Éducation nationale, a assuré le personnel de toute sa solidarité. Dans le même courrier, il a tenu à nous féliciter pour notre travail et notre dévouement, et que, conscient des difficultés et des problèmes que nous rencontrons, il prenait les choses « très sérieusement ». C'est ce qu'on a appelé, en salle des profs, la Lang de Blois...

Notre établissement, classé en zone d'éducation prioritaire, accueille 650 élèves, dont 75 % d'enfants d'ouvriers, employés et chômeurs. La situation des familles – en majorité vivant dans la cité des 4 000 de La Courneuve – se dégradant et les moyens accordés au collège n'étant pas à la hauteur des énormes besoins, les problèmes scolaires des élèves, comportement, difficultés d'apprentissage, motivation, ne cessent de s'aggraver et les conditions de vie des élèves et des personnels vont en se dégradant. Les personnels ne sont pas toujours remplacés, des dégra-

dations dans l'établissement, des incidents violents aux abords du collège comme à l'intérieur se multiplient. Un signe : la moitié des enseignants ont demandé leur mutation pour l'année prochaine, ce qui ne va pas réduire les problèmes. Et ce n'est pas la toute dernière annonce du ministre de désigner l'établissement PEP4 (poste à exigences particulières) qui va modifier la donne. Sous prétexte de consolider les équipes dans les établissements difficiles – une centaine dans la région parisienne – une bonification en points pour... quitter l'établissement est proposée aux enseignants, à condition de rester au

moins quatre ou cinq ans ! Et cela pour, paraît-il, stabiliser le corps enseignant ! Cela ne va rien changer, si ce n'est inciter les anciens à partir plus vite, mais cette mesure a un gros avantage pour le ministre : elle ne coûte rien. Par contre, se donner les moyens pour assurer une réelle éducation pour tous les élèves, cela coûterait nettement plus cher. L'Inspection académique considère même qu'il faut nous retirer des moyens, nous serions trop bien lotis !

Qu'on en juge : cette année, le nombre d'élèves par classe est d'environ 22 élèves et quelques projets – bien modestes mais ayant apporté un léger bénéfice – ont été mis en place dans certaines classes (sport, renforcement de l'horaire en français et en langues). Mais c'est encore trop. L'an prochain, deux classes devraient être supprimées, ce qui va augmenter le nombre d'élèves pas classe et les moyens utilisés jusqu'alors dans la mise en place d'actions en faveur des élèves

devraient être – sur ordre de l'Inspection académique – utilisés autrement. La seule solution que l'on nous propose pour régler les problèmes de violence est un partenariat avec la police !

Nous avons été reçus lundi 30 avril à l'Inspection académique où, après avoir tenté de nous noyer sous les statistiques, on nous a simplement dit : « C'est comme ça ». Eh bien, nous ne sommes pas d'accord. Nous n'acceptons pas cette réponse, et nous avons fait grève les 3 et 4 mai pour demander de véritables moyens d'éduquer nos élèves. Les trois quarts du personnel enseignant étaient en grève ces jours-là. Nous avons contacté les parents d'élèves de notre établissement et les autres collègues des collèges et lycée de La Courneuve. Au collège Jean-Vilar, les enseignants ne comptent pas s'arrêter là. Avec le personnel ATOSS, les surveillants et les emplois-jeunes, nous avons décidé de reconduire la grève à partir du jeudi 10 mai.

Corbeil-Essonnes

L'ÉCOLE MATERNELLE DE LA NACELLE OCCUPÉE

Les parents d'élèves des écoles primaire et maternelle de La Nacelle ont occupé les locaux pendant trois jours, du 24 au 27 avril. Ils protestent contre l'installation de deux préfabriqués de 60 m² à la rentrée prochaine et réclament l'agrandissement en dur de la maternelle. Deux nouvelles classes maternelles vont être ouvertes à la rentrée et l'école est trop petite pour les accueillir. « L'école n'est plus assez grande, explique un parent d'élève. Il n'y a pas de salle de sport, la bibliothèque et le dortoir sont trop exigus ». De plus, de nom-

breux lotissements se construisent à proximité et il faudra bien accueillir les enfants des familles qui s'installent ; ce qui risque de se faire au détriment des plus petits, s'inquiète la Fédération des parents d'élèves (FCPE).

La mairie s'apprête à déboursier dans l'urgence 2 millions de francs pour installer les préfabriqués. Cet argent aurait pu être directement consacré aux travaux de l'école, dont ils réclament l'extension depuis cinq ans, soulignent en substance les parents. Mais encore aurait-il

fallu que le « maire-patron milliardaire » soit à l'écoute et s'intéresse aux problèmes de la population dont il entend « administrer la vie ». Mais autant demander du lait à un bouc !

C'est justement pour protester contre ce type de solutions précaires – qui n'en sont pas d'ailleurs – que les parents se sont mobilisés. Au bout de trois jours d'occupation, la mairie a enfin donné signe de vie et s'est finalement engagée à agrandir les locaux scolaires pour la prochaine rentrée. Affaire à suivre.



Dans une école maternelle.

Hausse des impôts locaux UN MAUVAIS COUP CONTRE LA POPULATION

A peine réélu maire de Corbeil-Essonnes, le RPR Dassault, patron milliardaire, s'attaque de plein fouet à la population laborieuse en décidant d'augmenter le taux de la taxe d'habitation de 13,81 % à 16,43 % et le taux de la taxe foncière de 16,89 % à 20,1 %. C'est que Dassault a besoin de 30 millions de francs pour boucler son budget.

Lors du Conseil municipal précédant le vote du budget entérinant la hausse, Dassault a précisé que celle-ci ne représentait pas grand-chose pour un locataire, tout juste 330F par an, soit à peine moins de

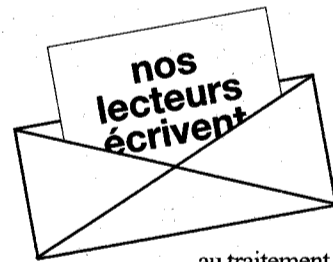
30F par mois. Une misère en somme, pour Dassault. Même pas un pourboire pour un homme qui est habitué à brasser des milliards... Mais cette hausse est d'autant plus intolérable que 17% de la population de Corbeil-Essonnes est au chômage. Ainsi, que l'on soit salarié, chômeur ou Rmiste, la facture sera d'autant plus lourde que les revenus seront faibles.

Ces dernières années, Dassault a fait cadeau de millions de francs aux patrons d'IBM ou à ceux de la SNECMA sous forme d'allègements de la taxe professionnelle, soi-disant pour aider l'emploi. Depuis, IBM a licencié plus de 1 000 travailleurs, tan-

dis que la SNECMA n'a cessé de « dégraisser les effectifs ». Pour autant, ni les patrons d'IBM ni de ceux de la SNECMA n'ont été contraints de rembourser à la ville les millions reçus pour des engagements non respectés. S'il y a un trou dans le budget municipal, aujourd'hui, c'est aussi bien à cause des licenciements, des fermetures d'usines que des cadeaux fiscaux aux grandes entreprises.

Ce serait donc la moindre des choses que ces grandes entreprises, qui font des milliards de bénéfices, remboursent les millions de francs qu'elles ont indûment touchés. Car ce n'est pas à la population de faire les frais d'une telle hausse.

René CYRILLE



Le lycée agricole de la Saussaye, à Sours, près de Chartres, qui forme des élèves à des emplois dans l'agriculture et l'agroalimentaire (laiteries, conserveries, etc). Compte environ 600 élèves, du CAP au BTS, internes pour la plupart, et entre 80 et 100 membres du personnel, administratif, ouvrier et enseignant.

Les bâtiments sont spacieux et le petit livret de présentation offert lors des journées « portes ouvertes » vante les équipements technologiques (hall de technologie, laboratoire de génie industriel).

Mais l'envers du décor n'est pas aussi brillant. Le toit d'un des bâtiments fuit ; dans un des bureaux, on trouve des bassines au voisinage de l'ordinateur. Comme on voit, c'est idéal pour le confort et la sécurité de ceux qui y travaillent et pour l'entretien des machines !

Certains secteurs, consacrés

au traitement du lait ou à la fabrication de fromages, doivent, en théorie, être parfaitement aseptisés et ceux qui y travaillent doivent porter une tenue spéciale : blouse blanche, coiffe et bottes. Mais dans ces mêmes secteurs, la pluie a fait pourrir les doubles plafonds qui s'effondrent et laissent apparaître la laine de verre. Comme hygiène, il y a mieux !

Depuis une dizaine d'années, les services du lycée et l'architecte se renvoient la balle et la situation continue de se dégrader.

On le sent d'autant plus que le personnel d'entretien a beaucoup diminué : il manque au minimum, pour effectuer les réparations courantes, un plombier, deux peintres et un menuisier qui est pourtant attendu par du matériel tout neuf.

Qu'on dépende comme ici du ministère de l'Agriculture ou comme ailleurs de l'Éducation nationale, on lésine toujours sur l'embauche de personnel !

Un lecteur de Chartres

Contre la logique du profit

INTERDICTION DES LICENCIEMENTS

Devant l'indignation suscitée par l'avalanche de fermetures d'usines, gouvernement et patronat tentent de justifier le premier son inaction, et le second son droit à licencier.



■ Côté gouvernement, avant d'évoquer les quelques mesurées en préparation pour soi-disant renchérir le coût des licenciements, on ne manque jamais de répéter que, s'il y a des emplois supprimés, il y en aurait beaucoup plus de créés. A les en croire, face à la diminution du nombre de chômeurs enregistrée par l'ANPE, les plans sociaux de Danone, Moulinex ou Valéo ne seraient que l'arbre qui cache la forêt d'une économie où il serait de plus en plus facile de trouver, ou de retrouver, du travail. Cette manière de jongler avec les chiffres n'a rien à voir avec la réalité. Qu'est-ce que cela peut bien faire en effet qu'il y ait 13 000 demandeurs d'emplois en moins en mars dans les fichiers de l'ANPE, à tous ceux que

le patronat envoie grossir les rangs des deux millions de chômeurs qui le restent ?

Si emplois créés il y a, ils ne sont pas dans les mêmes secteurs professionnels, pas pour les mêmes tranches d'âge, et encore moins dans les mêmes régions. Et ce sont la plupart du temps des CDD ou des emplois d'intérimaires, alors que les postes supprimés sont occupés par des travailleurs ayant souvent plusieurs dizaines d'années d'ancienneté. En quoi par exemple le sort d'une licenciée de chez LU ou Valéo peut-il être amélioré par le fait qu'à l'autre bout du pays une plate-forme d'appels téléphoniques embauche quelques CDD ? Et dans bien des régions, déjà lourdement frappées

par le chômage, les salariés savent bien que l'idée même de retrouver un travail est plus qu'aléatoire.

Quant aux patrons, ils répètent la complainte inaugurée voici déjà un mois par Franck Riboud : « Il ne faut pas attendre de faire des pertes pour prendre des décisions difficiles ».

A les en croire, cela permettrait de combiner des plans sociaux plus favorables aux travailleurs, et aussi d'éviter d'autres fermetures d'usines par la suite. Comme si des licenciements avaient jamais été une garantie contre les licenciements suivants !

Riboud est d'ailleurs bien placé pour le savoir, lui qui avoue avoir fermé quarante usines en vingt ans ! Et quant à la qualité des plans sociaux, personne ne se fait d'illusion. Dire que l'on proposera trois emplois dans le département aux licenciés, comme le fait ce même Riboud, c'est, comme le disent les travailleurs de Calais, être « un

magicien ou un beau parleur ». Pour parler poliment ! D'ailleurs, la distinction est parfois difficile à faire entre les entreprises qui font des bénéfices et celles qui prétendent être en déficit. Valéo, par exemple, affiche cette année des pertes, mais c'est uniquement parce qu'elle a prévu des provisions en vue des licenciements. Dans les grands groupes, la nécessité d'afficher des bénéfices ou des pertes relève tout autant de la stratégie boursière que de l'état réel de l'entreprise, et Seillière, le principal actionnaire de Valéo, n'est certainement pas en moins meilleure position que Riboud.

Pour des gens comme eux, fermer une usine, ruiner une région, c'est juste un moyen de faire davantage de profits en concentrant la production sur un nombre réduit de sites. Ils sont en permanence engagés dans un jeu de restructuration à l'échelle

mondiale, abandonnant une branche entière d'industrie par-ci, fermant un site de production par-là, pour optimiser leurs profits. Peu leur importent les hommes et les femmes qui les ont enrichis pendant des années, pas plus qu'ils ne prêtent attention au fait que des productions utiles puissent être abandonnées au passage. Car ces usines que l'on ferme produisaient des marchandises qui correspondaient à des besoins qui sont loin d'être saturés, comme disent les économistes.

Face à cette prétendue logique, c'est donc un geste de légitime défense élémentaire que d'exiger l'interdiction pure et simple des licenciements, en attendant de pouvoir bâtir une société où les usines serviront à produire les biens utiles à la population, et non plus avant tout des profits pour les actionnaires.

Daniel MESCLA

MOULINEX-BRANDT LICENCIE, MAIS DISTRIBUE DES DIVIDENDES...

Le groupe Moulinex-Brandt a annoncé un plan de 4 000 suppressions d'emplois dont 1 500 en France et la fermeture des usines de Lesquin (Nord), Cormelles-le-Royal (Calvados) et Alençon (Orne).

On a présenté ces licenciements comme les résultats d'un déficit chronique du groupe d'électroménager. Rien n'est plus

faux.

Si Patrick Puy, le PDG du nouveau groupe, a présenté un déficit de 853 millions de francs le 30 décembre 2000, à la veille de la fusion, les propriétaires de Brandt ont versé 785 millions de francs aux actionnaires, soit quasiment l'équivalent du déficit.

Le groupe Moulinex a l'habitude de fabriquer les déficits. En 1996, lors d'une première saignée dans les emplois, Moulinex était soi-disant à l'agonie. Mais dès les

plans passés, le taux de rentabilité financière d'après les chiffres de Moulinex eux-mêmes était de 13%, soit pratiquement le seuil de rentabilité de 15% qui selon les « investisseurs » correspond à la norme actuelle. Moulinex déclarait 203 millions de francs de bénéfices en 1998, puis 250 millions en 1999. En 2001 étaient prévus 400 à 500 millions de bénéfices.

Mais curieusement, les bénéfices se sont transformés en défi-

cit, alors que le marché du petit électroménager ne connaît aucune récession et se porte même très bien. Il progresse de 3,7% chaque année en France, d'après les chiffres du GIFAM (Groupement interprofessionnel des fabricants d'appareils d'équipements ménagers).

Mais l'explication des licenciements est ailleurs. Pierre Blayau, précédent PDG du groupe et massacreur d'emplois, expliquait crûment : « Les gains de productivité

doivent être permanents » et avoue que ces dernières années la productivité en Europe dans son groupe a augmenté de 25%. Effectivement le chiffre d'affaires par salarié est passé de 469 000 F en 1990 à 754 300 F en 1998, d'après les rapports annuels Moulinex.

Licencier pour augmenter la productivité, les profits et la valeur des actions, voilà la seule raison des licenciements annoncés à Moulinex comme ailleurs.

... ET TOUCHE DES SUBVENTIONS JUSQU'EN 2004

Les subventions et cadeaux fiscaux de l'État et des collectivités à Moulinex ne sont pas toutes secrètes. Interrogé par une commission d'enquête de l'Assemblée sur les aides aux grands groupes, Pierre Blayau, précédent PDG, n'a pas caché ce fait. Un tableau fourni par Moulinex récapitulait certaines de ces aides. Entre 1990 et 1999, le groupe a reçu des subventions-formation l'équivalent de 32 millions des francs, 19 millions de subventions et 45 millions de francs d'aides dites « remboursables », en théorie, car seuls

21 millions ont été effectivement remboursés.

Mais le plus énorme est bien l'exonération de charges dont il bénéficie grâce à la loi Robien. En effet, en juin 1996, Moulinex annonçait la suppression de 2600 emplois (dont 2 100 en France). En janvier 1997, Moulinex signait avec les syndicats, sauf la CGT, un accord De Robien. Il renonça alors à licencier 750 emplois (sur les 2 100 !). Selon la loi Robien, il s'agissait d'emplois... sauvés. En échange de ce pseudo-sauvetage et d'une baisse du temps de travail à 33 heures en moyenne, il y

eu la baisse des salaires et la flexibilité pour tout le monde. Les salariés, depuis cette date, peuvent travailler, en période haute, jusqu'à 10 heures par jour, 46 heures par semaine sur une semaine donnée. Selon le bon vouloir des directions locales, ils peuvent travailler aussi samedi et dimanche.

Le comble c'est qu'en vertu de la loi Robien, dans le même temps, la direction de Moulinex a bénéficié de l'exonération de charges sociales sur les 750 salariés « maintenus » pendant sept ans, jusqu'en janvier 2004, soit un milliard de francs

d'après les chiffres publiés par *L'Humanité*. Mais si l'entreprise touche une telle subvention de la collectivité pendant sept ans, elle n'est tenue à maintenir ces emplois que pendant... deux ans. Cela n'a pas raté : deux ans après, jour pour jour, en janvier 1999, Moulinex licencierait à nouveau !

Et de plus, alors que l'entreprise affiche des bénéfices depuis 1997, elle ne paye pas d'impôt. En effet Pierre Blayau explique : « Nous disposons d'un report déficitaire de 2 milliards de francs. Ce report consiste à donner à l'entreprise la

possibilité de ne pas payer d'impôt si elle fait des profits à partir du moment où elle a accumulé des pertes dans le passé ; on reporte la perte sur le bénéfice de l'exercice. » Les huissiers, banquiers et percepteurs n'ont jamais eu et n'auront jamais de telles gentilleses avec les salariés licenciés de Moulinex. « L'impôt saigne le malheureux, nul devoir ne s'impose aux riches, le droit des pauvres est un mot creux. » Ces paroles restent actuelles.

Christian BERNAC

Ethicon
(Auneau - Eure-et-Loir)

ONET DOIT ANNULER UN LICENCIEMENT

Ethicon est une filiale du trust Johnson & Johnson. Dans son usine d'Auneau, 400 personnes fabriquent des produits pharmaceutiques, et en particulier des seringues. Ce type de production oblige la direction à se soumettre à des règles d'hygiène très strictes. Mais cela ne l'empêche pas de renégocier régulièrement les contrats qu'elle passe avec les sociétés qui assurent le nettoyage du site.

C'est ainsi qu'au mois de janvier dernier, c'est Onet, groupe international employant plus de 40 000 personnes, qui a repris le contrat de nettoyage d'Ethicon à Auneau, le coût de la prestation

assurée passant de 70 000 à 40 000 F par mois.

Comme la loi le lui impose, Onet devait reprendre les contrats des sept salariés du précédent prestataire. Mais très rapidement elle a exercé des pressions (manque de matériel, heures sup non payées) sur deux travailleurs jusqu'à ce qu'ils démissionnent. Mais cela n'était pas suffisant pour rentabiliser le site. Onet s'est alors attaqué au chef d'équipe, qui était le plus payé des salariés (6 500 F, contre 5 400 F pour les autres). Comme il ne céda pas aux pressions, elle a décidé, le 24 avril, de le licencier pour faute grave, sous des prétextes fallacieux (mauvaise attitude envers le client, insuffisance dans le travail, etc.).

Thierry Le Guevelou se retrouve alors à la porte à 48 ans. Il a déjà vécu deux fois une procédure semblable, et a dans les deux cas gagné aux Prud'hommes. Mais il sait que cette procédure est

longue et qu'il aura du mal à retrouver du travail. Sa situation familiale est elle-même assez critique puisque sa fille se remet difficilement d'un grave accident de la route et que sa femme vient elle aussi de perdre son emploi.

C'est dans ce contexte que Thierry a décidé, désespéré, d'entamer une grève de la faim jusqu'à sa réintégration. Avec l'aide de militants de la CGT, il informe alors le personnel d'Onet et d'Ethicon de son action et peut mesurer la sympathie des salariés à son égard. Mais c'est surtout la publicité qui a été faite dans la presse locale et à la télévision régionale sur ce licenciement scandaleux qui a gêné la direction d'Onet et l'a contrainte à reculer. Dans un premier temps en proposant une mutation sur un autre chantier à Chartres. Puis, au bout de huit jours de grève de la faim, en acceptant la réintégration de Thierry sur le site d'Ethicon, avec le même salaire que précédemment.

Les patrons du nettoyage et leurs commanditaires ont dû céder.

Lever
(Haubourdin - Nord)

LES DIRIGEANTS DU PARTI SOCIALISTE SONT BROUILLÉS AVEC LA VÉRITÉ

Le 1^{er} mai à Lesquin, devant les travailleurs de la Selnor dont l'entreprise est menacée de fermeture, Martine Aubry déclarait que « c'est nous qui avons trouvé un groupe repreneur » pour l'usine Lever d'Haubourdin, fermée par Unilever, « sinon il y aurait eu fermeture du site »!

Le 3 mai M. de Saintignon, bras droit de Martine Aubry à la mairie de Lille et co-vice-président du Conseil régional, reprenait ces mêmes propos en assemblée plénière.

Mais la répétition d'un mensonge n'en fait pas une vérité!

Car la société Bilore, qui a repris depuis quelques mois une partie des anciens salariés de Lever, était déjà incluse dans le plan de fermeture du site présenté au comité central de Lever France du 5 avril 2000. Et Martine Aubry avait déclaré publiquement que la direction de Lever ne l'avait pas informée au préalable de ses intentions... ce qui l'aurait, paraît-il, profondément choquée!

Les services de l'ancienne ministre ne peuvent donc pas être à l'origine du repreneur, ou alors Martine Aubry ne dit pas la vérité et aurait été au courant des intentions d'Unilever bien avant le

CC annonçant la fermeture de l'usine d'Haubourdin.

Par ailleurs, Martine Aubry déclare à qui veut l'entendre que le plan social de Lever est un des meilleurs qu'elle connaisse et qu'il serait aussi le résultat de ses interventions...

Tout le monde se souvient qu'à l'époque, elle et les caciques locaux du Parti Socialiste, n'avaient pas de mots assez durs contre les travailleurs de Lever et leurs dirigeants qui « allaient faire partir le repreneur en ayant des exigences démentielles »: ils étaient des « fosssoyeurs d'entreprises »!

Plutôt que de s'attribuer des satisfecit non mérités, Martine Aubry devrait utiliser ses talents, ses relations ou son poids politique pour imposer au patron de Bilore de respecter l'ensemble du plan social, notamment l'embauche de dix-neuf salariés qui en ont fait la demande et qui ne sont toujours pas repris. Certains ont des problèmes de santé, et il est inadmissible qu'ils restent sur le côté. Et il y en a trois qui ont passé les tests et entretiens sans problème mais, comme par hasard, ce sont trois des dirigeants du mouvement!

Bien évidemment, ces candidats à la reprise par Bilore comptent bien plus sur la mobilisation de leurs camarades, qui démarre, que sur le soutien de quelques responsables des partis au pouvoir, surtout ceux du Parti Socialiste.

Correspondant LO

L'EAU TROP CHÈRE, SURTOUT QUAND ELLE EST PRIVATISÉE!

Une enquête sur le prix de l'eau, réalisée conjointement par le ministère de l'Agriculture et l'Institut français de l'environnement (Ifen), vient d'être publiée. Elle confirme le fait que le prix de l'eau est très variable, mais surtout, que ce prix est bien plus élevé quand la gestion de l'eau est privatisée.

Le prix du mètre cube d'eau varie dans une proportion de 1 à 4, entre 5,20 F et 20,70 F. Cette variation est fonction du lieu de résidence: l'eau est plus chère dans les communes rurales de Haute-Normandie (plus de 23 F le mètre cube) qu'en Auvergne (11 F). La taille des communes compte également: quand elles sont petites, l'eau est moins chère, car le traitement des eaux usées est individuel. Par contre, elle est plus chère quand le service est intercommunal. Mais c'est surtout le choix entre une gestion publique et une gestion privée qui fait la différence. Ainsi, selon l'étude, l'écart de prix entre gestion privée et gestion directe est de 27% pour l'eau potable et de 20% pour l'assainissement.

«Les entreprises privées se sont installées en priorité là où elles peuvent dégager des marges, notamment dans les zones les plus peuplées», explique le directeur de l'Ifen, Vincent Jacques le Seigneur. On veut bien le croire! Du coup, l'eau est plus chère en Ile-de-France, en Picardie ou dans le Nord, c'est-à-dire dans des régions populaires.

Les entreprises privées justifient leurs tarifs en affirmant qu'elles doivent répercuter sur les factures des investissements exceptionnels. Cet argument est cependant à géométrie variable. La Lyonnaise des Eaux vient ainsi de faire condamner l'Etat, qui a été jugé responsable de la mauvaise qualité de l'eau en Bretagne, et non pas le trust qui en a pour-

tant la gestion! Le ministère de l'Aménagement du territoire et de l'Environnement devra donc rem-



boursier à la Lyonnaise la somme qu'elle avait elle-même été condamnée à verser à des consommateurs du district de Guingamp dans les Côtes-d'Armor, qui

s'étaient plaints que la quantité de nitrate dans l'eau du robinet dépassait la norme un jour sur trois. En outre, l'Etat devra indemniser l'en-

trprise pour le préjudice subi, soit au total 751 440 F. Aux yeux du tribunal administratif de Rennes, la Lyonnaise ne disposait pas des moyens «juridiques et tech-

niques» de limiter la dégradation de l'eau! Mais alors, à quoi servent ces frais d'investissement qui rendent les factures si salées pour de l'eau pleine de nitrate!

C'est depuis les lois de décentralisation de 1982, depuis que la gestion de l'eau relève de la compétence des municipalités, que la privatisation de ces services, déjà bien entamée, s'est accélérée. Les trusts se sont alors lancés dans une concurrence effrénée, alléchés par un marché très juteux, n'hésitant pas à le gagner à coups de pots-de-
vin, comme cela fut le cas à Grenoble, du temps de Carignon. Et il n'y a plus aujourd'hui qu'un quart de la distribution de l'eau qui soit encore en régie municipale, alors que les trois quarts ont été concédés au privé. Deux grands trusts se partagent le marché: Vivendi (ex-Générale des Eaux) pour les deux tiers et la Lyonnaise des Eaux pour un tiers.

On voit le résultat: depuis 1990, en dix ans, les factures d'eau ont presque doublé, sans même que tous les travaux nécessaires pour l'assainissement des réseaux ne soient vraiment réalisés. Alors, au lieu de leur payer des dédommagements ou des indemnités pour faire cesser leur racket - comme à Grenoble, où la municipalité a dû déboursier 86 millions de francs pour obtenir l'annulation par les tribunaux de la concession accordée par Carignon à la Lyonnaise des Eaux -, il serait plus que temps d'exproprier tous ces racketteurs, Vivendi ou Lyonnaise des Eaux!

Aline RETESSE

France Télécom

LE TROISIÈME MILLÉNAIRE OU LE 19^e SIÈCLE!



France Télécom sous-traite de plus en plus de services. Il s'agit dans ce cas de la sécurité des ouvriers chargés des réparations sur les poteaux de téléphone.

Depuis 1974, les travaux ont été de plus en plus confiés à la sous-traitance. Au début, pour mettre un peu d'ordre, un service vérifiait les travaux des entreprises privées. Cela se faisait plus ou moins bien, mais cela se faisait, il y avait au moins une procédure.

Depuis quelques années, dans ce service de vérification, les effectifs ont été réduits des deux tiers. Les agents qui restent ne font pas que du contrôle, ils assurent d'autres tâches, comme les réparations pour les abonnés en dérangement, ce qui fait que les entreprises sont beaucoup moins contrôlées. Certaines entreprises ne le sont qu'une ou deux fois par an.

Depuis cinq ans, en raison des accidents graves dus aux poteaux pourris, France Télécom les a fait tester. Sur les poteaux dangereux, qui risquaient de s'écrouler, qui ne tenaient par exemple que par les fils, elle a fait mettre une éti-

quette qui signifie : « Danger, ascension interdite ».

En 1999, la direction du marché-gare, à Montpellier, a décidé de faire contrôler les poteaux par une entreprise privée. Les premiers contrôles ont été corrects. Mais cela n'a pas duré : il fallait aller vite.

Le remplacement des poteaux défectueux a été confié à une entreprise, soi-disant classée parmi les meilleures. Le résultat a été catastrophique. En effet certains nouveaux poteaux n'étaient pas plantés à la profondeur réglementaire, plusieurs n'étaient pas droits, d'autres avaient des boulons qui dépassaient de plusieurs centimètres, de sorte que monter aux poteaux dans ces conditions était très dangereux.

L'entreprise, sommée de reprendre l'ensemble des travaux, a déclaré que la tâche lui était impossible. Les délais réglementaires d'un mois pour

reprendre l'ensemble des travaux ont été prolongés d'un mois de plus; puis de deux mois supplémentaires, pour finalement atteindre six mois sans succès. Finalement, la direction de France Télécom a été obligée de sanctionner l'entreprise, qui devait à ses frais faire reprendre les travaux par une autre.

Il est arrivé que l'entreprise qui a refait ces travaux soit en fait une filiale du même trust que la première : ce qui sortait d'une poche y était remis aussitôt.

Si France Télécom est capable de mettre des milliards en Bourse pour « la communication du troisième millénaire », elle n'en est encore qu'au 19^{ème} siècle quand il s'agit de la sécurité de ses ouvriers ou des ouvriers travaillant en sous-traitance.

Correspondant LO

■ Ces derniers temps plusieurs accidents graves ont fait des morts et des blessés.

Un ouvrier, qui était depuis trois semaines dans l'entreprise et qui avait eu en tout et pour tout une demi-journée de formation sur la sécurité, a été tué par la chute du poteau sur lequel il avait grimpé et qui s'est brisé.

Un autre a été gravement blessé par un câble qui s'est violemment détendu. Un troisième a été tué par le câble qui a été accroché par un véhicule.

Même avec la nacelle, ce travail n'est pas sans danger : un ouvrier est mort électrocuté par une ligne à haute tension, il y a quelques semaines, à Nîmes.

Péchiney (Marignac-Haute-Garonne)

LA RÉVOLTE FACE AUX MENACES DE FERMETURE

Depuis l'annonce d'un projet de fermeture de plusieurs usines en France, dont celle de Marignac dans la Haute-Garonne, plus rien n'est comme avant pour les 210 salariés du site, auxquels il faut ajouter une trentaine d'intérimaires et une centaine de sous-traitants. Comme dans de nombreux autres cas, de Danone en passant par Mark & Spencer, c'est un trust fort de bénéfices records qui se permet de ruiner toute une région.

■ On estime à environ 800 le nombre d'emplois induits menacés, en cas de fermeture du site Péchiney de Marignac. C'est donc tout naturellement que tout le canton est derrière eux. Le vendredi 4 mai, 2 500 personnes environ manifestaient pour le retrait pur et simple du projet de la direction. De très nombreux salariés de la région étaient là : agents de l'EDF, de la SNCF, enseignants, représentants de la Cellulose et

beaucoup d'autres. Une manifestation monstre pour ce canton d'environ 3 700 habitants.

Dans les jours qui précéderont cette manifestation, les salariés de Péchiney n'étaient pas restés inactifs. Avec force pneus et palettes, ils ont bloqué trois jours durant la route qui mène à l'Espagne et à Luchon. Le patronat luchonnais invoqua les risques pour l'économie locale pour prendre position contre la manifestation. Mais qui met en

péril l'économie locale ? Les grévistes de Péchiney qui bloquent des routes, ou le patronat de Péchiney qui décide de ruiner la région pour augmenter des bénéfices déjà très importants ?

Le samedi 5 mai, de nombreux salariés se sont retrouvés au local du CE, devant l'usine. Tout le monde se retrouvait là pour faire le point, discuter des suites et réviser les nombreux reportages télévisés régionaux et nationaux. Au box

office, celui où l'on voit le directeur de l'usine retourner précipitamment dans ses bureaux, poursuivi par un groupe de grévistes, se taillait un large succès.

Dans l'après-midi, des salariés de JOB (papeterie toulousaine), qui se sont battus deux ans contre la liquidation de leur entreprise, leur ont rendu visite.

La prochaine échéance est une journée de grève le mercredi 9 mai dans toute la

branche électrometallurgique des Pyrénées et une rencontre à Toulouse entre les représentants des salariés et Pierre Gilles Levy, numéro deux du groupe. Les grévistes veulent obtenir que la fermeture du site ne soit plus à l'ordre du jour du CCE du 10 mai.

D'ores et déjà, les travailleurs ont averti qu'en cas d'échec « il faudrait se préparer à une seconde mi-temps bien plus rude que la première ».



AFP

10 mai 1981

Mitterrand élu président de la République

LA RÉUSSITE DU PLAN DE CARRIÈRE D'UN POLITICIEN DE DROITE RECONVERTI

L'élection de Mitterrand à la présidence de la République le 10 mai 1981 fut l'aboutissement d'un plan de carrière savamment mis en place par un politicien habile qui, dès l'élection présidentielle de 1965, et même dès 1958, avait parié sur l'alternance, se posant comme le rival de De Gaulle.

La dernière fois que la gauche en France était sortie majoritaire d'une élection avait été en 1956. Le chef du gouvernement socialiste, Guy Mollet, avait alors été à l'initiative d'une politique que la droite n'aurait pas reniée.

Mais depuis le retour de De Gaulle au gouvernement en 1958, le pays n'avait connu que des gouvernements et des majorités parlementaires de droite. Mais en mai 1981, Mitterrand n'avait rien d'un homme neuf ni d'un homme de gauche, c'était le moins que l'on puisse dire.

UNE CARRIÈRE DE MINISTRE

Mitterrand avait été ministre de très nombreux gouvernements de la Quatrième République : des gouvernements de guerre froide et de guerres coloniales, en Indochine d'abord, en Algérie ensuite ; des gouvernements qui firent front aux grèves ouvrières des années Cinquante, n'hésitant pas à envoyer les forces de police contre les piquets de grève et les manifestations. S'opposant à de Gaulle, Mitterrand se présenta contre lui aux élections présidentielles de 1965. Pour ses seules qualités « d'opposant résolu au pouvoir personnel », comme le disait Waldeck-Rochet, secrétaire général du PCF d'alors, Mitterrand, qui se présentait comme un homme qui n'était lié par rien et par personne, reçut alors l'appui des débris du Parti Radical, du Parti Socialiste et surtout le ralliement inconditionnel et sans contreparties du Parti Communiste, qui voyait là l'occasion de réintégrer le jeu politique des partis parlemen-

taires bourgeois et, pourquoi pas, un jour le gouvernement.

C'est alors que Mitterrand endossa l'uniforme d'homme providentiel de la gauche. Pour l'y aider le Parti Communiste le premier n'épargna pas sa

passé politicien, mené comme une véritable OPA. Il disposait maintenant d'un appareil politique dont il définit immédiatement et sans détour les objectifs : « *Un mouvement politique apte à équilibrer d'abord, à dominer ensuite le PC, et à détenir par la suite une vocation majoritaire* ». Cela, c'était pour son public traditionnel. Pour les militants, les électeurs de gauche et les travailleurs il entonnait une tout autre chanson : « *Réforme ou révolution ?* »

Preuve s'il en était besoin qu'il n'y avait là rien de bien effrayant pour des politiciens et la bourgeoisie qu'ils servaient. Aux élections présidentielles de 1974, il fut à nouveau candidat « unique », et non « commun », de la gauche, afin de bien montrer qu'il n'était nullement engagé par des alliés qu'il ne considérait que comme des soutiens. Cette fois-là, Mitterrand ne fut pas élu. Il ne le fut qu'à sa troisième tentative, le

la caution d'une politique antiouvrière.

Entre le 10 mai et les élections législatives du mois de juin, le SMIC était relevé de 10%. Les prestations sociales suivirent. Ce n'était qu'un coup de pouce, qui électoralement pouvait rapporter gros sans coûter bien cher aux patrons, qui se virent gratifiés de toute une série de dégrèvements fiscaux. Ce geste destiné aux travailleurs fut d'ailleurs le dernier. Les actionnaires, y compris les gros, des entreprises et des banques nationalisées furent copieusement indemnisés. Cet argent frais leur permit de spéculer en Bourse. Ce fut le début, comme l'a dit Bérégovoy, de « *la réconciliation du socialisme avec la Bourse* ». En septembre 1981, ce fut l'instauration du forfait hospitalier. L'horaire légal de la semaine fut diminué d'une heure, que les patrons d'ailleurs ne furent pas obligés de payer, tout en leur permettant d'introduire déjà la flexibilité. En juin 1982 les salaires furent bloqués. Un an ne s'était pas passé que Mitterrand et son gouvernement avaient montré leur vrai visage et quel usage ils faisaient de leurs maigres promesses. Dans les années qui suivirent, on devait connaître les vagues de licenciements dans la sidérurgie et dans l'automobile. Le chômage passait le cap des trois millions et le niveau de vie des travailleurs n'allait cesser de baisser.

Le Parti Communiste s'accrocha à ses maroquins ministériels jusqu'en juillet 1984. Il en sortit encore plus diminué sur le plan électoral et sur le plan militant. Plus domageable, la classe ouvrière dans son ensemble a payé les conséquences de cette politique, sur le plan matériel d'abord et sur le plan moral ensuite. Une nouvelle période politique a été ouverte le 10 mai 1981 par le retour de cette gauche au pouvoir, qui n'apparaît de gauche (et encore, de façon bien timorée) que lorsqu'elle est dans l'opposition.

Alain VALLER



Un meeting à Tours en 1973 : « *Changer la vie, avec le Parti Socialiste ? Impossible !* »

peine pour convaincre toute une génération de ses militants, ses électeurs et tous les travailleurs qui ne pouvaient ignorer le passé.

MAIN BASSE SUR LE PARTI SOCIALISTE

Une nouvelle étape dans ce plan de carrière ne tarda pas à s'offrir à lui. En 1971 le vieux Parti Socialiste, SFIO, convoqua un congrès extraordinaire à Epinay et proclama un nouveau Parti Socialiste en absorbant au passage quelques petites formations de gauche. Mitterrand fut le maître d'œuvre de ce tour de passe-

J'ai envie de dire... oui, révolution... Violente ou pacifique ? La révolution c'est d'abord une rupture... Celui qui ne consent pas à la rupture avec l'ordre établi... ne peut être adhérent au PS.

Le Parti Socialiste signa en 1972 un accord sur un programme commun de gouvernement avec le PCF. Ce programme promettait l'abandon de la force de frappe nucléaire, la réduction de la durée du service militaire, l'abolition de la peine de mort, des élections à la proportionnelle et quelques nationalisations. Les radicaux de gauche signèrent ce programme à leur tour.

10 mai 1981.

MARGINALISER LE PCF

Aux élections législatives du mois de juin suivant, le PS obtenait, avec 269 sièges, la majorité absolue au Parlement. Le PC avec 44 députés pour 16,17% des voix au premier tour perdait 42 sièges. Surtout, Mitterrand et le PS n'avaient pas besoin de son apport pour garder la majorité ni de lui pour gouverner. Mitterrand atteignait son objectif : minorer et marginaliser le PCF. Ce qui politiquement lui permit d'octroyer quatre strapontins au PCF, une façon de le piéger en en faisant

HOMMES ET CHOSES DE LA COMMUNE

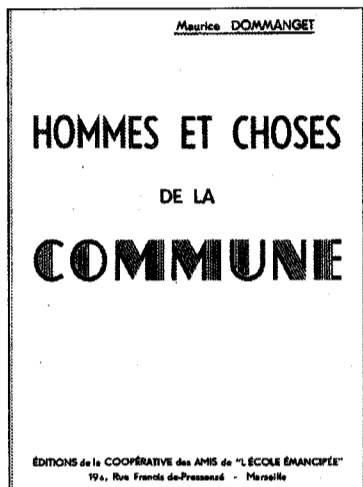
de Maurice Dommanget

Ce livre rassemble une partie des textes écrits par Maurice Dommanget, historien et militant du mouvement ouvrier, sur la Commune de Paris et publiés entre les deux guerres mondiales dans la revue *L'Ecole émancipée*. Il s'agit d'une réédition en facsimilé de l'ouvrage publié en 1937.

Dommanget cite Louise Michel dans un article consacré aux femmes de la Commune: «*J'appartiens tout entière à la révolution sociale (...) Vous me reprochez d'avoir participé à l'exécution des généraux: à cela je réponds: ils ont voulu faire tirer sur le peuple, je n'aurais pas hésité à faire tirer sur ceux qui donnaient des ordres semblables*», avait-elle déclaré devant ses juges, avant d'être condamnée à la déportation.

Dommanget souligne dans le même article que «*les femmes de la classe ouvrière et les quelques bourgeoises pénétrées d'idées féministes et socialistes furent, en général, admirables d'ardeur et de dévouement*». Certaines d'entre elles se retrouvaient dans le Comité central de l'Union des femmes qui publiait des manifestes et organisait des réunions publiques dans tous les arrondissements parisiens. L'article évoque le rôle de ces femmes qui accla-

maient «*la république universelle*», «*La rénovation sociale absolue*», «*la suppression de tous les privilèges, de toutes les exploitations, la substitution du règne du travail à celui du capital, en un mot l'affranchissement du travail par lui-même*».



D'autres articles évoquent l'origine des idées socialistes de la Commune. Paris était aux travailleurs tandis que «*les bourgeois embusqués à Versailles s'installaient tranquillement dans la guerre civile*», écrit Dommanget. Les méthodes de la Commune montrent comment la tolérance, le respect de la «*démocratie*» par rapport à Versailles et l'indécision en matière militaire furent très chèrement payés par les Communards. Pendant et après la semaine sanglante, ils subirent une répression féroce, au cours de laquelle au moins 30 000 d'entre eux périrent. Quelques pages sont consacrées aux militants, disciples de Blanqui.

On trouve dans ce recueil

une série de portraits de militants confrontés à une situation nouvelle, du fait que la bourgeoisie avait abandonné la place. Parmi eux figure Eugène Pottier, l'auteur de *L'Internationale* qui, rompant avec son milieu familial dévot et bonapartiste, devint adepte des idées socialistes de Fourier et combattit dans la révolution de 1848. Plus tard, il rallia la Première Internationale et servit la Commune, y compris sur les barricades. Ayant échappé au massacre, il se réfugia à Londres. Et c'est pendant cette période de défaite et de démoralisation des survivants que Pottier écrivit que «*L'Internationale sera le genre humain*».

D'autres portraits de combattants de la Commune se succèdent, auxquels Dommanget oppose celui du général de Gallifet, qui commanda les massacres des Communards.

Comme le titre du recueil l'indique, il ne s'agit pas là d'une nouvelle histoire des événements de la Commune, mais d'un tableau «*des hommes et choses de la Commune*» grâce auquel, au fil des 22 articles rassemblés, Maurice Dommanget fait comprendre de façon vivante ce qu'elle fut.

Jean SANDAY

Hommes et choses de la Commune, de Maurice Dommanget, coédition Ivan Davy et *L'Ecole émancipée*, 258 pages, 60 francs.

130^e anniversaire de la Commune de Paris



Des fédérés pendant la Commune.

Comme chaque année, Les Amis de la Commune de Paris commémoreront l'anniversaire de la Commune et rendront hommage aux Communards, devant le Mur des Fédérés, au cimetière du Père-Lachaise.

Le rendez-vous est fixé le samedi 19 mai à 14 heures 30, à l'entrée du cimetière, rue des Rondeaux, Paris 20^e.

LIAM

de Stephen Frears

A Liverpool, dans les années trente, Liam est le dernier enfant d'une famille ouvrière. Il a du mal à s'exprimer, les mots sortent difficilement, mais il a les yeux grands ouverts sur le monde des adultes.

Un monde difficile à comprendre et bien déraisonnable. Le père et le grand frère sont ouvriers, ce qui permet de faire vivre, chichement, la famille. Alors que le frère commence à militer avec le Parti Communiste, le père, lui, individualiste, est persuadé qu'il ne sera jamais au chômage. Mais son usine ferme à son tour. Lui, comme les autres chômeurs, doit accepter l'humiliation qui consiste, chaque matin, à s'attarder en espérant être choisi par un contremaître qu'il faut soudoyer à coup de bières, pour obtenir de travailler à la journée.

La famille plonge dans la misère. La mère ravale son amour-propre et on envoie la grande sœur de Liam faire le ménage chez les anciens patrons de l'usine. Elle découvre un autre monde, celui du luxe, où l'on jette de la viande, où on s'achète des robes qu'on ne mettra pas. Elle est aussi attirée par ce monde cultivé, aimant la musique, où les

gens sont polis, ne crient pas et sont aimables avec elle.

Liam, sous la férule de curés sadiques qui tentent de persuader ces gamins de 8 ans que leur âme est déjà «*noire de crasse*» et qu'il faut la laver à coup de confessions qui sont autant d'interrogatoires vicieux, s'interroge. Et heureusement, les descriptions de l'enfer éternel ne tuent pas cette saine curiosité.

Le père perd son statut de chef de famille, devient haineux mais se trompe de révolte. Il est attiré par les fascistes qui s'en prennent aux Juifs et aux Irlandais qui sont accusés de venir voler leur travail, en acceptant un salaire de misère. Alors que les meetings communistes sont réprimés et dispersés par la police, les meetings des fascistes se déroulent sous leur protection.

Le film montre le plus grand ravage: des familles ouvrières auparavant amies qui, par la misère et le nationalisme qu'elle engendre, se retrouvent opposées et divisées.

Film d'une grande sensibilité, aux personnages complexes et pleins d'humanité et très bien joués, il est à voir et faire voir avant qu'il ne disparaisse des circuits de distribution.

Christian BERNAC

À LA RENCONTRE DE FORRESTER

de Gus Van Sant,
avec Sean Connery et Rob Brown

Jamal est un jeune Black qui vit dans le Bronx, basketteur émérite, mais aussi passionné de lecture. Cette dernière passion, il la cache à ses amis car ce qui compte pour eux, c'est d'être le meilleur au basket. Ils pensent tous que c'est à travers ce sport qu'ils peuvent «réussir».

La vie de Jamal change quand une école privée, plus intéressée par ses talents de basketteur que par ses capacités intellectuelles, lui propose de rentrer dans ce cercle très restreint, réservé aux jeunes riches, tous Blancs ou presque.

Mais ce qui change surtout la vie de Jamal, c'est sa rencontre avec un écrivain excentrique qui vit, depuis des années, enfermé dans un appartement dans le Bronx; il n'a écrit qu'un seul livre dans sa vie, un livre qui l'a rendu pourtant célèbre.

On découvre l'univers du Bronx, avec ses écoles pour les enfants des classes populaires, écoles qui ne permettent pas d'aller très loin, comme le dit une enseignante. C'est un univers qui contraste en tout avec celui de cette école privée où Jamal se retrouve, dont les élèves viennent de milieux très riches, comme cette jeune fille dont le père a pu jouer de sa position sociale pour faire changer le règlement de l'école, jusque-là réservée aux garçons, pour y faire entrer sa fille.

Le film est centré sur l'amitié qui naît entre le vieil écrivain ermite et ce jeune basketteur de 16 ans, réunis par leur passion de l'écriture. C'est cette amitié, qui transforme Forrester tout autant que Jamal, qui rend ce film très attachant.

Aline RETESSE



Dans trois semaines maintenant, la fête de Lutte Ouvrière ouvrira les portes de son parc de verdure pour accueillir toutes celles et tous ceux qui souhaitent venir avec nous prendre un grand bol de liberté, de fraternité et d'espoir dans les luttes de la classe ouvrière et de tous les exploités, seuls capables de changer de fond en comble cette société d'injustice.

Au moment où les patrons se croient tout permis et décrètent plans sociaux sur plans sociaux, pour per-

mettre à leurs actionnaires de s'enrichir encore plus, notre fête se place sous le signe de la lutte d'ensemble,

nécessaire pour changer le rapport de forces entre le patronat et les travailleurs, qu'ils aient un emploi ou qu'ils en cherchent un.

Ces trois jours du début juin seront donc l'occasion d'un important rassemblement politique. Mais ils veulent être aussi trois jours de fête, décontractée et joyeuse, où le divertissement, la musique, les jeux, la gastronomie seront aussi, et très

largement, de la partie. Au fil des allées et des centaines de stands, chacun pourra trouver le spectacle et la dégustation à son goût, suivre ou pas le débat de son choix, visiter des expositions scientifiques ou politiques, faire son plein de livres, voir tous les films qu'il n'a pas eu le temps de voir, applaudir les artistes qui seront parmi nous.

Dès à présent, réservez les trois

jours de ce long week-end ! A l'intérieur de la fête, tous les spectacles sont gratuits et ce qui ne peut être autrement que payant, l'est à des prix les plus économiques possible. Vous pouvez, dans cette page, prendre connaissance d'une partie - une petite partie seulement - de ce qui vous attend à Presles. La suite ? Aux prochains numéros, comme on dit !

ACHETEZ VITE VOTRE CARTE D'ENTRÉE

La carte d'entrée coûte 75F sur place pour les trois jours. Mais si vous l'achetez à l'avance auprès de nos militants ou en écrivant à l'adresse de notre journal, vous la paierez 50F seulement.

20% DE RÉDUCTION AVEC LES BONS ACHETÉS AVANT LA FÊTE

Si vous achetez à l'avance, auprès de nos militants ou en nous écrivant, des bons vendus 8F, ils vous donneront un pouvoir d'achat de 10F dans la fête. A ne pas manquer.

Voici l'adresse de notre journal où vous pouvez adresser vos commandes :

LUTTE OUVRIÈRE
BP 233
75865 PARIS
CEDEX 18

Chèques : à l'ordre de LUTTE OUVRIÈRE

LA FÊTE SERA OUVERTE :
Samedi 2 juin, de 12 heures à 23 heures,
puis sans interruption, du dimanche 8 heures au lundi 4 juin à 20 heures.

AU GRAND PODIUM

SAMEDI 2 JUIN

RICKY NORTON
Rock'n roll swing

LES OGRES DE BARBACK
Chanson française par quatre frères et sœurs inspirés par le rock et la musique tzigane

KENT
Chansons



DIMANCHE 3 JUIN

YIDDISHE TAM
Chants yiddish et musique klezmer

JULIETTE GRECO
Chanson française



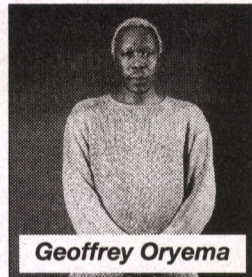
ARCHIE SHEPP QUARTET
Jazz

ANNE ROUMANOFF
spectacle d'humour
« A la Roumanoff »

LUNDI 4 JUIN

LES WRIGGLES
Humour musical

GEOFFREY ORYEMA
Rock africain
World music



Et pour finir
LA FANFARE DES BOUDUS

AU THÉÂTRE DE VERDURE

SAMEDI
THE LITTLE BIG BAND
Blues Rythm'n blues

ANNE-MARIE DELES
Chanson française
Auteur-compositeur-interprète

GERARD PITIOT
« Vu d'ailleurs et mots d'ici »
Chansons et poésie francophone

MUZ'NOUCH
Chansons françaises sur des airs musettes, manouches et tziganes

MIDNIGHT JOKERS
Standards des années soixante-dix

DIMANCHE
OYE EL GRITO
Salsa

THÉÂTRE DU GROS BONHOMME
présente « Tant qu'il y aura des étoiles »
Un Guignol pas comme les autres qui s'adresse à tous les âges

Cie LES SCENOPHILES TRANQUILLES
dans « Réponse de la bergère au berger »
Cabaret

JOLIE MÔME
Chansons

LUNDI
SABAYO
Chansons sociales

THÉÂTRE DU GROS BONHOMME
« Tant qu'il y aura des étoiles »
Spectacle de marionnettes

JULIE DARNAL
Chanson française
LA VIGIE DU PIRATE
Rock français

AU CABARET

De nombreux chanteurs viendront animer cette scène pendant trois jours. Parmi eux, nous pouvons déjà citer **SABAYO**, **LA TROUPE DE DANSE KAHINA**, le conteur **RALPH NATAF**, **ORLANDO ROJAS** et le spectacle théâtral « **ENTRE NOUS, DEUX** », fantaisie cosmopolite.
Egalement parmi nous pour animer la fête : **L'ORCHESTRE DE JEAN-CLAUDE GOMBAULT** et un spectacle permanent sur la scène de la Guinguette
Dans la nuit de dimanche à lundi : **BAL ANIME PAR LE DJ Albert**